

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P. 24

ALGÉRIE-LIBAN

Signature de deux accords d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition de criminels

P. 24

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le Kremlin accuse l'Ukraine d'avoir fait capoter une trêve en refusant des négociations

P. 15

PRÉSIDENTE

Abdelmadjid Tebboune, un président sur tous les fronts



Restauration de l'autorité de l'Etat, lutte contre la corruption, guerre contre la bureaucratie, développement économique et social, retour de l'Algérie sur la scène internationale, le dossier de la mémoire : c'est quasiment une course contre la montre avec des batailles sous-jacentes partout.

P. 24

P. 10

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil plébiscité pour un nouveau mandat

P. 4

INTÉRIEUR

M. Beldjoud se réunit avec les walis pour examiner une série de dossiers en prévision du mois de Ramadhan

P. 4

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 200 000 nouveaux stagiaires rejoindront aujourd'hui les centres

P. 5

SANTÉ

APHTES Qu'est-ce qui les favorise ?

Pp 12-13

F   T B A L L

COUPE DE LA CAF (GR.B/ 3^eJ)

AL-ITTIHAD LIBYEN-JS SAOURA

Les Bécharis en conquérants à Benghazi

P. 21



SALON MONDIAL DU MOBILE DE BARCELONE

L'accélérateur «Algeria Venture» représente les startups algériennes

P. 17

TRANSPORT MARITIME

Ouverture de la ligne maritime commerciale Alger-Nouakchott

P. 2

TRANSPORT MARITIME

Ouverture de la ligne maritime commerciale Alger-Nouakchott



La ligne maritime commerciale reliant Alger à la capitale mauritanienne Nouakchott a été inaugurée jeudi, ce qui est à même de faciliter et de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays.

La cérémonie d'inauguration au port d'Alger a été présidée par le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations Kamel Rezig, de la ministre de la culture Soraya Mouloudji, de la Directrice Générale (PDG) du Groupe Algérien de Transport Maritime (GATMA), du directeur générale de la Compagnie nationale Algérienne de navigation de la Méditerranée (CNAN-Med), d'un représentant du ministère des Affaires Etrangères, de l'Ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie en Algérie et de la Présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger.

Cette ligne maritime directe assure des liaisons mensuelles par le navire «Gouraya-IMO».

La liaison dure six jours, selon les explications fournies lors de la cérémonie d'inauguration.

EXPORTATIONS

Algex s'apprête à organiser une exposition de produits algériens à Nouakchott

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur «Algex» a affirmé, jeudi, être en passe d'organiser une exposition des produits algériens dans la capitale mauritanienne Nouakchott.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du programme officiel de la participation algérienne aux manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2022, selon une publication sur la page Facebook de l'agence Algex.

La date de la manifestation sera fixée «dans les prochains jours entre les parties algérienne et mauritanienne», ajoute la même source.

A cette occasion, l'agence a appelé les opérateurs économiques intéressés par la participation à l'exposition de produits algériens à Nouakchott (Mauritanie) à renseigner le formulaire nécessaire avant le 15 mars, afin de recenser les entreprises économiques algériennes souhaitant y participer.

CINÉMA

Un cycle de cinéma Ibéro-américain du 2 au 14 mars à Alger

En collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut culturel Cervantès d'Alger, organisent un cycle de cinéma Ibéro-américain du 2 au 14 mars prochain, à la salle de la Cinémathèque d'Alger, annoncent les organisateurs. Ce cycle qui sera inauguré par le film «Mi Obra Maestra» (Mon chef-d'œuvre), réalisé en 2018 par Gaston Duprat s'intéresse à des oeuvres du cinéma hispanophone contemporain avec un programme de 10 films qui seront projetés chaque jour.

Entre autres films programmés à la cinémathèque, et qui seront sous-titrés en Français ou en Anglais, «Espacial» (Spécial) réalisé en 2021 par Ignacio Marquez Bajo (Venezuela), «Hilda» du mexicain Andrés Clarion (2016), ou encore «Keyla» de la colombienne Viviana Gomez Echeverry. Ce même cycle cinématographique est également prévu du 17 au 28 mars à la salle Es-Saâda d'Oran, selon les organisateurs.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Plus de 6.000 candidats passent le concours de doctorat



Pas moins de 6.040 candidats devront passer le concours d'accès au cycle de doctorat à l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.

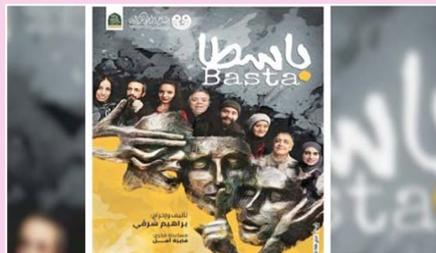
L'université d'Oran 2 a ouvert 54 postes de doctorat pour la saison universitaire 2021/2022, répartis sur 19 spécialités à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, à la faculté des sciences de la terre et géologie et à celle des sciences sociales et des langues étrangères.

Les épreuves de ce concours se tiendront les 26 février, 3, 5 et 12 mars selon chaque spécialité, au niveau du complexe universitaire de Belgaïd et au complexe universitaire «Taleb Mourad Salim», selon la même source.

Toutes les mesures liées au protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Coronavirus ont été prises, notamment la fourniture de désinfectants et de masques de protection, en plus de la mobilisation des unités de médecine préventive relevant de l'université sur les sites du déroulement d'examen. L'université d'Oran «Mohamed Benahmed» regroupe 5 facultés : des sciences économiques, commerciales et de gestion, des sciences de la terre et de géologie, des sciences sociales, des langues étrangères et de droit et sciences politiques, outre l'institut de maintenance et de sécurité industrielle.

ALGER

«Basta», une nouvelle pièce de théâtre présentée



La générale de la pièce de théâtre «Basta», nouvelle production du Théâtre national Mahiédine-Bachtarzi (TNA), a été présentée jeudi soir à Alger devant le public et amateurs du 4^{ème} art. Ecrite et mise en scène par Brahim Chergui, la pièce aux contours surréalistes traite diverses questions comme l'exil, l'héroïsme, l'injustice ou encore la domination dans un registre mêlant surréalisme et tragicomédie.

Servi par huit comédiens dont le célèbre Fouad Zahed, Brahim Djabalal, Faiza Amel Elkaiser, Amina Bouziane Belhadj, Rabia Saheb ou encore Brahim Chergui, le spectacle met en scène les déboires des habitants d'une ville en quête d'un héros, capable d'élever cette ville au rang qu'ils souhaitent.

Les comédiens ont mené les débats une heure durant, en livrant une vision philosophique sur des questions existentielles et des maux qui rongent l'humanité entière.

«J'ai travaillé durant quatre ans pour monter ce spectacle qui a nécessité de longues recherches dans la sémiologie et la sémiotique visuelle pour enfin procéder à l'écriture littéraire puis dramatique du texte de cette pièce», a indiqué le metteur en scène. Concernant la scénographie, Brahim Chergui dit avoir adopté une vision basée sur le cubisme, la sémiotique visuelle dans les costumes et les décors.

Dédiée à la mémoire du comédien de théâtre et metteur en scène, Yacine Zaidi, disparu en décembre dernier, la pièce «Basta», est reconduite vendredi et samedi à 16 heures au TNA. Un hommage lui a été rendu en présence de sa famille, des figures du théâtre et du cinéma aux côtés du directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui.

ALGÉRIE - UKRAINE

Le MAE appelle les Algériens en Ukraine à «l'extrême prudence»



Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a appelé, jeudi, les citoyens algériens présents et établis en Ukraine à faire preuve d'une «extrême prudence» et à ne sortir de leurs lieux de résidence qu'en cas d'urgence.

«Suite aux développements en République d'Ukraine, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger appelle les citoyens algériens présents et établis dans ce pays à faire preuve d'une extrême prudence et à ne sortir de leurs lieux de résidence qu'en cas d'urgence», a précisé la même source.

«Le ministère, en coordination avec les services diplomatiques à Kiev, suit de près la situation et est en contact permanent et continu avec les membres de la communauté nationale en Ukraine.

Un numéro vert est mis à leur disposition pour entrer en contact avec l'ambassade d'Algérie à Kiev : 0800-500068», a ajouté le communiqué.

Le ministère des Affaires étrangères met également à la disposition des familles des membres de la communauté nationale en Ukraine le numéro vert ci-après pour s'enquérir, le cas échéant, de la situation de leurs proches dans ce pays : 021 50 45 00.

MASCARA

Réception en mars prochain d'une première locomotive modernisée

Une première locomotive, en phase de modernisation dans les ateliers de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) à Mohammadia (wilaya de Mascara), sera réceptionnée en mars prochain, a-t-on appris jeudi du directeur de ces ateliers, Mohamed Koroghli.

Dans une allocution prononcée lors de la visite des autorités de la wilaya à ces ateliers, à l'occasion du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, M.

Koroghli a fait savoir que 10 locomotives de transport ferroviaire font l'objet de modernisation, en collaboration avec des experts des Etats unis d'Amérique (USA), dans le cadre d'un projet de modernisation de 20 locomotives dans les ateliers de Mohammadia (Mascara) et de Rouiba (Alger).

Le même responsable a souligné que le projet permettra d'augmenter l'efficacité des locomotives et leur durée d'exploitation, en plus de la réduction des frais d'exploitation et de la consommation de carburant de 25% et de l'huile de graissage d'un taux de 50%, et les frais d'entretien de 25%.

La SNTF coopère avec des experts américains, sachant que les locomotives ont été fabriquées par la société américaine «General Motors».

A l'occasion de la célébration de ce double anniversaire, plusieurs travailleurs et cadres syndicaux de la société ont été honorés par les autorités de la wilaya et des membres du secrétariat de wilaya de l'UGTA.

D'autre part, une visite a été consacrée à l'agence de Mohammadia de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, qui a bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation.

En outre, les autorités de la wilaya et des cadres de l'UGTA et de la SNTF se sont recueillis à la mémoire des chouchada de la révolution du 1^{er} novembre et une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative de la ville de Mohammadia.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Président Tebboune : «Le secteur des hydrocarbures a prouvé sa disposition à contribuer à la sécurité énergétique des partenaires de l'Algérie»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi, que le secteur des hydrocarbures avait prouvé sa disposition à contribuer à la sécurité énergétique des partenaires de l'Algérie.

«Le secteur des hydrocarbures a prouvé sa disposition à contribuer à la sécurité énergétique de nos Etats partenaires en assurant l'approvisionnement des hydrocarbures, notamment le gaz naturel», a indiqué le Président Tebboune dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane lors d'une cérémonie organisée à Hassi-Messaoud à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 51e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

«Le développement de la production primaire a enregistré une hausse notable en 2021 s'élevant à un taux de 14% pour les hydrocarbures et 23% pour le gaz sur fond de reprise de la dynamique économique internationale», a expliqué le président de la République.

Globalement, la production nationale qui a triplé depuis 1971, atteint actuellement 200 millions tonnes équivalent pétrole, notamment le gaz naturel, a précisé M. Tebboune.

Cela confirme «cette forte volonté nationale qui ne cesse d'animer les hommes et femmes du secteur dont les



efforts ont consolidé le rôle de l'Algérie dans les marchés pétrolier et gazier au niveau régional et international», a affirmé le président de la République.

L'Algérie a acquis «des capacités importantes» en matière de valorisation des hydrocarbures disposant désormais de grandes infrastructures industrielles dans le domaine de raffinage de pétrole, d'industries pétrochimiques, de transport via pipelines et d'exportation, notamment à travers les pipelines liant notre pays à l'Eu-

rope, outre les capacités de liquéfaction du gaz naturel et les méthaniers pour GNL, a souligné M. Tebboune.

Ces efforts ont été couronnés par la réduction des importations des dérivés de pétrole à plus de 50% en 2021, en s'orientant vers l'exportation durant les prochaines années, a affirmé le Président Tebboune, rappelant qu'aucune quantité de carburant n'a été importée en 2021.

S'agissant de la fourniture des sources d'énergie à la population, le président de la République a exprimé «sa

fierté» quant à la réalisation d'un saut qualitatif et des niveaux parmi les plus élevés dans la région, et ce, à la faveur du raccordement de plus de 99% des foyers à l'électricité et 65% au gaz naturel.

Le Président Tebboune a relevé, dans ce sens, la poursuite des efforts pour le raccordement des zones enclavées à travers le territoire national, des périmètres agricoles et des différentes exploitations en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et renforcer la dynamique économique.

Président Tebboune : «Les efforts visant à surmonter les retombées sociales de la pandémie Covid-19 se poursuivent»

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi que l'Etat poursuit sa démarche visant à surmonter les retombées sociales de la pandémie Covid-19 notamment à travers les mesures de protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, à l'occasion des festivités de la célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 51e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, qui se sont déroulées

à Hassi Messaoud, le Président Tebboune a réaffirmé sa détermination à «poursuivre les efforts visant à surmonter les retombées sociales induites par la pandémie de Covid-19 et prendre en charge progressivement nos frères et sœurs qui ont été affectés, en veillant à ce que les pouvoirs publics appliquent, rigoureusement, toutes les mesures et dispositions visant à garantir la protection sociale et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens». M. Tebboune a rendu hommage aux sacrifices des travailleuses et des travailleurs à tous les niveaux. Il s'est incliné à la mémoire

des chouchada et des victimes de la pandémie. Le chef de l'Etat a salué, en outre, les positions honorables de l'UGTA pour la défense des intérêts du pays dans toutes les étapes qu'il a traversées.

«L'UGTA dont de nombreux cadres et dirigeants sont tombés en martyrs du devoir national à leur tête le chahid Abdelhak Benhamouda, avait des positions honorables en toutes circonstances et épreuves où il fallait défendre les intérêts du pays, resserrer les rangs et renforcer le front interne», a souligné le Président de la République dans son allocution.

HYDROCARBURES

«La valeur des investissements dépassera 39 milliards USD durant les 4 prochaines années»

La valeur des investissements dans le secteur des hydrocarbures dépassera 39 milliards dollars durant les quatre prochaines années, a fait savoir jeudi, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

«L'Etat est déterminé à poursuivre ses efforts en matière d'investissement dans le secteur, la valeur des investissements devant y dépasser 39 milliards dollars durant les quatre prochaines années», a indiqué le Président Tebboune dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane lors d'une cérémonie organisée à Hassi-Messaoud à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 51e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

Le président de la République a affirmé, à cet égard, qu'un taux de 70% de ce montant sera consacré à l'exploration et au développement, notamment l'amélioration des taux de récupération au niveau des champs de Hassi-Messaoud et Hassi R'mel.

L'affectation de ce montant s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à «préserver et à renforcer les capacités de production et d'exportation parallèlement à l'intensification des efforts d'exploration, l'amélioration des étapes d'extraction dans les champs de production, la réalisation d'un meilleur fonctionnement, la numérisation, l'application des techniques de pointe et la réduction des coûts», a ajouté le Chef de l'Etat.

A ce propos, le Président Tebboune a mis en avant «l'intérêt particulier» qu'il ac-

cordait à la poursuite du renforcement du rôle axial du secteur de l'Energie et des Mines dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de relance économique et de transition énergétique, une stratégie visant à accroître nos capacités de production pour répondre aux besoins énergétiques du pays sur les moyen et long termes.

Cet intérêt découle de «notre profonde conviction quant à l'importance majeure que revêt le secteur de l'Energie et des Mines en tant que vecteur de développement des autres secteurs économiques, et d'accélération de la politique de diversification des recettes», a assuré le Président de la République.

Le Président Tebboune a affirmé, dans ce contexte, son attachement à l'impérative poursuite et adaptation au

cadre juridique de l'investissement dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables en vue d'encourager les investissements et garantir la sécurité énergétique du pays sur le long terme.

Et de rappeler, dans ce sens, que le Gouvernement avait achevé tous les textes d'application relatifs à la loi sur les hydrocarbures et s'attelle actuellement au parachèvement de la mise en place du cadre juridique permettant de relancer l'investissement et faciliter et simplifier les procédures administratives y afférent, et ce, en adéquation avec l'environnement économique actuel et les objectifs de promotion de la destination Algérie en matière d'investissements directs étrangers (IDE), a poursuivi le Président Tebboune.

ENERGIE

«L'Algérie capable de devenir "un acteur clé" dans le domaine de l'hydrogène vert»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi, que l'Algérie était capable de devenir «un acteur clé» dans le domaine de l'hydrogène vert. Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, à l'occasion des festivités de célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 51e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, qui se sont déroulées à Hassi Messaoud, le Président Tebboune a indiqué que la place de choix à laquelle l'Algérie aspire dans le processus de transition énergétique dans les prochaines années «repose également sur notre capacité à adhérer aux plus efficaces solutions climatiques, à savoir l'hydrogène à utilisation «zéro pollution».

«Aujourd'hui nous sommes capables d'adhérer en tant qu'acteur clé dans les projets mondiaux et régionaux d'hydrogène vert», a-t-il soutenu.

A cet effet, le Président Tebboune a souligné que l'Algérie «dispose des meilleures options, au niveau mondial, dans ce domaine, grâce aux nombreux atouts et potentialités dont elle recèle, notamment un potentiel considérable en énergie solaire, un large réseau électrique, sa grande superficie, des infrastructures nationales et internationales pour le transport du gaz naturel et un tissu industriel dont celui de la production de l'ammoniac et de l'hydrogène, outre un vaste réseau d'universités et de centres de recherche».

L'Algérie œuvre actuellement, sur la base de ces atouts comparatifs, à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène, y compris l'hydrogène vert, afin de lui permettre de s'intégrer pleinement dans la dynamique mondiale en matière de transition énergétique et environnementale, a estimé le chef de l'Etat.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de «la démarche de l'Etat visant à mobiliser et à valoriser toutes ses ressources, notamment les énergies renouvelables, d'autant que l'Algérie dispose d'un potentiel considérable en énergie solaire et de sources réelles d'hydrogène vert», a poursuivi M. Tebboune.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

M. Boughali appelle la jeunesse à tirer les enseignements

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a appelé les jeunes à tirer les enseignements du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février), afin qu'ils puissent mettre leurs compétences au service de «la démarche d'édification d'une Algérie nouvelle jouissant de son indépendance et imposant son prestige et son respect».

L'Algérie a célébré, jeudi, l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures qui constitue «une halte décisive de son histoire et a porté le vrai sens de la mobilisation de la jeunesse fidèle et jalouse de sa patrie», a écrit M. Boughali dans un message adressé à cette occasion.

«Dans une période critique de l'histoire de l'Algérie aînière, une élite de jeunes algériens ont pu maintenir, en dépit des moyens insuffisants, la continuité de l'industrie pétrolière et gazière et réaliser l'acquis de l'établissement et la concrétisation de la souveraineté sur les richesses et les ressources naturelles nationales», a-t-il soutenu.

Avec cet élan, poursuit M.

Boughali, l'Algérie «n'a pas seulement coupé les liens de la dépendance mais a motivé d'autres pays frères à lui emboîter le pas et à s'inspirer d'elle grâce à une décision politique courageuse et une jeunesse passionnée qui lui ont permis «d'imposer sa souveraineté totale sur ses ressources».

Le président de l'APN a appelé la jeune génération d'aujourd'hui à «faire preuve de la même volonté que celle de la jeunesse d'hier et d'être au même niveau de détermination pour qu'elle mette ses capacités au service de l'édification d'une Algérie nouvelle jouissant de son indépendance et imposant sur tous son prestige et son respect».

M. Boughali a salué les efforts de l'UGTA «dans le monde de l'emploi et sa contribution à mobiliser les forces vives pour aller de l'avant dans l'édification de l'Algérie nouvelle».

Il a mis en avant que cette commémoration doit constituer «une halte qui interpelle cette force syndicale à renforcer sa position et promouvoir sa participation dans le développement socioéconomique et être à l'avant-garde pour défendre les droits de ceux qui ne ménagent aucun effort pour réaliser la richesse et construire l'économie».

HASSI-MESSAOU

Le premier ministre inaugure le centre de séparation et de compression "Upside Nord"

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a inauguré, jeudi à Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla), le Centre de séparation et de compression "Upside Nord" dédié au traitement de pétrole et de gaz.

Le centre est constitué d'une unité de séparation d'une capacité de 40.000 barils/jour, de trois (3) trains de compression de gaz d'une capacité unitaire de 1.64 million M3/jour, de trois (3) pompes pour l'expédition de brut vers le complexe CINA, ainsi que de deux lignes d'alimentation de gaz provenant de séparateurs sur champs OML75 et OMP57, selon sa fiche technique. Il dispose aussi d'un système SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données), d'un réseau export (huile, gaz et eau huileuse), ainsi que de deux lignes électriques de 30 KV, est-il ajouté. Le projet a été confié à JGC corporation pour sa réalisation avec un délai initial de 40 mois.

En marge de la cérémonie d'inauguration, le Premier ministre a souligné la nécessité d'aller vers l'investissement, souhaitant que «Sonatrach multiplie ses efforts en matière d'investissement, et ce bien évidemment avec l'appui et l'accompagnement de l'Etat». Et d'ajouter que l'investissement aujourd'hui est devenu un impératif pour permettre à Sonatrach de rester parmi les 10 premières compagnies pétrolières dans le monde, et que Sonatrach possède les compétences humaines pour réaliser cet objectif.

M. Benabderrahmane est accompagné de M. Abdelhafid Allahoum, Conseiller du président de la République et d'une délégation ministérielle, lors de cette visite de travail qui entre dans le cadre de la commémoration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (1971).

PARLEMENT - TOURISME

M. Hamadi insiste sur la promotion du tourisme saharien et la protection des sites archéologiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a insisté, jeudi, sur la promotion du tourisme saharien, la prise en charge des monuments religieux et la protection des zones d'extension touristique (ZET).

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a souligné l'importance de la création d'un complexe touristique à In Guezzam et dans d'autres régions du Sud, rappelant que le sud dispose de 23 ZET pouvant abriter des projets d'investissement prometteurs.

M. Hamadi a mis l'accent sur le rôle des tours opérateurs dans la promotion du produit touristique saharien diversifié pour l'attraction des touristes, insistant sur la nécessité de faire connaître et de valoriser l'artisanat.

S'agissant des monuments religieux de la wilaya de Annaba, le ministre insisté sur l'impératif de les restaurer et de les réhabiliter pour les exploiter dans l'activité touristique, culturelle et religieuse, faisant savoir qu'un travail est actuellement en cours avec le ministère de la Culture pour la prise en charge de ces sites.

Il a rappelé la convention de coopération signée entre son secteur et le ministère des Affaires religieuses pour «la valorisation de ces monuments et le développement des mécanismes de promotion, à travers la conception de plateformes électroniques virtuelles pour la commercialisation du produit en vue d'attirer les touristes, dont les anciennes mosquées, les zawiya, le mausolée de Sidi Brahim et la Basilique Saint Augustin, outre «la prise en charge de tous les monuments religieux dont dispose les wilayas de Constantine, Tébessa et Souk Ahras, à travers la création de parcours touristiques».

Concernant la protection des zones d'extension dans la wilaya de Jijel, il a précisé que cette dernière dispose de plus de 20 ZET d'une superficie de 4200 ha à valoriser et à confier à des investisseurs pour la réalisation de projets touristiques.

MESURES - RAMADHAN

M. Beldjoud se réunit avec les walis pour examiner une série de dossiers en prévision du mois de Ramadhan

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Kamel Beldjoud s'est réuni, mercredi par visioconférence, avec les walis de la République pour examiner une série de dossiers ayant trait à la vie quotidienne des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie, en prévision du mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

Lors de la réunion l'accent a été mis sur «l'importance de réunir les conditions nécessaires pour accueillir le mois sacré, à travers la poursuite de la lutte contre toutes les formes de spéculation et les tentatives visant à créer une pénurie des produits de première nécessité».

Le dossier des «marchés de proximité» a été également évoqué.

La réunion a permis, en outre, d'examiner les solutions proposées pour traiter «le problème de suspension de l'alimentation en eau potable et la propreté de l'environnement» outre le dossier de «versement des primes de solidarité avant le mois de Ramadhan», ajoute la même source.

Le volet de la relance économique au niveau local a été évoqué en soulignant la nécessité d'aplanir les obstacles et d'accompagner les investisseurs dans la réalisation de leurs projets en application des orientations du président de la République, et de poursuivre les efforts pour le parachèvement des programmes de développement et la création des micro-zones d'activité.

Le ministre a insisté, par ailleurs, sur l'importance de poursuivre l'action de proximité avec les différentes franges de la société et d'être à l'écoute de leurs préoccupations, en veillant à leur prise en charge dans le cadre des moyens disponibles, conclut le document.

PARLEMENT

Goudjil plébiscité pour un nouveau mandat à la tête du Conseil de la nation

M. Salah Goudjil a été plébiscité jeudi pour un nouveau mandat à la tête du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le membre le plus âgé, assisté des deux plus jeunes membres du Conseil.

M. Goudjil, désigné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au titre du tiers présidentiel, a été plébiscité président de la Chambre haute du Parlement pour un nouveau mandat de trois (3) ans (2022-2024).

Auparavant, les nouveaux membres du Conseil de la nation ont été installés.

Cette installation fait suite aux élections du renouvellement partiel du Conseil de la nation et à la désignation des membres de la Chambre haute du Parlement par le président de la République au titre du tiers présidentiel.

L'opération de validation des membres (68 élus et 25 désignés) intervient en application des dispositions des



articles 133 et 134 de la Constitution et des articles 2, 3, 4 et 5 du Règlement intérieur du Conseil de la nation.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait procédé, à la

mi-février, à la désignation des membres du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel pour un mandat de 6 ans, en application des dispositions des articles 121 alinéa 3, 122 alinéa 2, et 3 de la

Constitution. Après élection des nouveaux membres et proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, le parti du Front de libération nationale (FLN) a obtenu le plus grand nombre de sièges (25), suivi des Indépendants (14) et du parti du Rassemblement national démocratique (RND) (11).

Le Front El Moustakbal et le Mouvement El Bina El Watani ont obtenu chacun 5 sièges, suivis du Front des forces socialistes (FFS), d'El Fadjr El Djadid et du parti Sawt Echaab avec deux sièges chacun. Le parti Tadjamaoua Amal Djazaïr (TAJ) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont remporté chacun un (01) siège.

Goudjil appelle à s'unir davantage autour du Président Tebboune face à ceux qui affichent une haine envers l'Algérie

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a appelé, jeudi, les Algériens ainsi que les institutions de l'Etat à «unifier davantage les rangs autour du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour faire face à ceux qui affichent une haine envers la voie qu'emprunte l'Algérie».

Plébiscité président du Conseil de la nation pour un nouveau mandat (2022-2024), M. Goudjil a appelé les Algériens ainsi que les institutions de l'Etat à «unifier davantage les rangs autour du

Président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour faire face à ceux qui affichent une haine envers la voie qu'emprunte l'Algérie avec détermination, pour renforcer ses institutions et conforter le processus démocratique ainsi que les libertés». A cette occasion, M. Goudjil a salué «les positions héroïques et honorables du Président Tebboune, affichées aux plans national et international». Il a également remercié l'Armée nationale populaire (ANP) digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)

pour les lourds sacrifices consentis pour défendre la patrie, préserver son intégrité territoriale et faire front uni contre les forces du mal et les haineux».

M. Goudjil a également salué «la vigilance de l'armée», soulignant que «l'ANP est le pilier de la Nation».

Le Président du Conseil de la nation s'est dit doublement honoré du fait que ce plébiscite à la tête du Conseil de nation coïncide avec le double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures.

Le président du Parlement arabe félicite M. Goudjil pour sa reconduction à la tête du Conseil de la nation

Le Président du Parlement arabe (PA), Adel Abdulrahman Al-Asoomi, a félicité M. Salah Goudjil pour sa reconduction à la tête du Conseil de la nation, lui souhaitant davantage de réussite pour préserver les intérêts suprêmes de l'Algérie dans son environnement arabe, régionale et inter-

nationale, a indiqué samedi un communiqué du Conseil de la nation. «L'Algérie est un pays pivot dans la région arabe et consentit des efforts constructifs pour promouvoir la solidarité arabe, d'autant qu'elle s'apprete à accueillir le prochain sommet arabe», a-t-il écrit dans son message de

félicitations, exprimant sa «conviction que ce sommet soit le début d'une étape importante dans le renforcement du processus de l'action arabe commun», ajoute la même source.

Dans le même contexte, M. Al-Asoomi a mis l'accent sur le «soutien du Parlement arabe de

consolider et de promouvoir la coordination et la coopération entre le Parlement arabe et le Conseil de la Nation algérien et les hisser au plus haut niveau au service des questions de la nation arabe et pour atteindre les aspirations des peuples arabes à une vie décente».

PARLEMENT - AFFAIRES RELIGIEUSES - IMAMS

Poursuite de la régularisation de la situation des diplômés chargés de l'Imamat

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé, jeudi à Alger, que l'opération de régularisation de la situation des diplômés chargés de l'Imamat «se poursuit» et les postulants remplissant les conditions seront progressivement recrutés au poste d'Imam.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que «la régularisation de la situation des diplômés universitaires chargés de l'Imamat se poursuit et les postulants remplissant les conditions seront progressivement recrutés au poste d'Imam».

Répondant à une question sur la non permutation d'une dizaine d'imams bénévoles après près de 10 ans de pratique dans l'Imamat, M. Belmehdi a indiqué que «l'opération d'insertion se poursuit et nous œuvrons à aplanir les difficultés, à condition de remplir les conditions d'accès à ce poste sensible».

Le ministre a rappelé l'opération

exceptionnelle d'insertion des imams contractuels en 2017 qui avait permis l'insertion de 1.260 imams sur 1.369, le reste des candidats n'ayant pas rempli les conditions requises. Le ministre a annoncé «l'insertion prochaine de 500 imams dans le secteur», notant que «les 1.000 postes vacants disponibles dans le cadre de l'insertion professionnelle dans le secteur concerneront les autres fonctions». «Le Gouvernement et le ministère œuvrent aujourd'hui à améliorer les conditions de travail de l'Imam et à concourir au développement du secteur, compte tenu de la lourde mission dont ce dernier est investi, le plaçant au premier rang en toutes circonstances».

A une question sur les transferts des imams, M. Belmehdi a fait savoir que cela «dépend de la disponibilité du poste budgétaire et du classement du candidat admis et du diplômé de l'institut de formation», ajoutant que «le transfert des fonctionnaires est régi par les dispositions de l'ordonnance N 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la Fonction

publique». «Le transfert des imams dans leurs wilayas d'origine est soumis à des conditions et ne peut se faire sans approbation de l'administration d'accueil et l'administration de provenance», a-t-il précisé, indiquant que les demandes de transfert «sont étudiées au cas par cas au niveau local, en prenant en compte la situation sociale et familiale de l'imam».

S'agissant du Centre culturel islamique de Sétif qui n'a pas encore ouvert ses portes et qui a coûté au Trésor public des sommes colossales, le ministre a fait savoir que «ce dossier a été soumis à la justice pour dépassements», ajoutant que «cet édifice sera pris en charge une fois que la justice tranchera dans cette affaire». Par ailleurs, il a réaffirmé que «les mosquées sont ouvertes aux femmes dans plusieurs wilayas du pays, après une fermeture des salles de prière pour femme en raison de la pandémie du coronavirus», indiquant que «les procédures partielles en vigueur seront levées dès la maîtrise définitive de la pandémie».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 200 000 nouveaux stagiaires rejoindront aujourd'hui les centres de formation professionnelle

Plus de 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront, dimanche, les centres et établissements de formation professionnelle au niveau national à l'occasion de la rentrée professionnelle session février 2021-2022 pour laquelle tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le département de la Formation et de l'Enseignement professionnels offre au titre de cette rentrée, 283.991 nouvelles places pédagogiques, dans les différents modes de formation, dont 398 places dédiées aux handicapés moteurs réparties selon les modes et dispositifs de formation et les niveaux de qualification.

Sur l'ensemble de ces places, le secteur assure 11.060 nouvelles places dans la formation en présentiel, 97.013 autres dans la formation par apprentissage et 29.699 places à distance.

Le secteur a également prévu 16.725 nouvelles places pour la formation en cours du soir, 5.403 places au profit des populations en milieu rural, 21.442 places pour la formation des femmes au foyer, 8.046 places pédagogiques dans les établissements privés agréés, ainsi que 9.285 places pour la formation passerelle et 330 autres dans le cadre du dispositif d'alphabetisation.

La rentrée professionnelle 2021-2022 s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme du secteur visant essentiellement à diversifier les modes et dispositifs de formation, et à adapter les formations aux besoins de l'économie nationale, en termes de main d'œuvre qualifiée et de besoins du marché de l'emploi, en insistant sur la promotion et le développement du mode de formation par apprentissage. Le pro-



gramme pédagogique du secteur prévoit des spécialités couvrant 23 branches professionnelles et figurant dans la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de formation professionnelle.

Des spécialités sont programmées pour la première fois dans certaines plusieurs wilayas.

Il s'agit des spécialités de "maintenance des systèmes d'énergie et des liquides, l'industrie pétrolière et la numérisation dans les domaines d'exploitation des stations d'assainissement des eaux et le recyclage des déchets, extraction des huiles médicinales et les herbes aromatiques".

Selon la politique du secteur, les offres de formation et les spécialités ouvertes sont orientées vers les secteurs prioritaires dans le cadre de la relance de l'économie nationale et pour faciliter l'insertion professionnelle

des diplômés du secteur en fonction des besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée, des spécificités de chaque région et des développements technologiques modernes.

Dans cette optique, le secteur a axé les offres de formation sur des filières liées essentiellement, à l'hôtellerie, à la restauration, au tourisme et à l'artisanat, à l'environnement, à la numérisation et aux énergies renouvelables, ainsi qu'aux spécialités relevant de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture et des travaux publics.

Une instruction ministérielle a été adressée aux directions de wilaya de la formation professionnelle portant une série d'orientations à suivre en vue de préparer les offres de formation pour cette session, telles que l'adaptation des offres de formation aux besoins du marché du travail et le développement

des schémas et dispositifs de formation ainsi que la prise en charge de toutes les franges sociales, tout en respectant le protocole sanitaire.

Dans le cadre de la prévention de la pandémie et pour préserver la santé des stagiaires et du personnel de la formation professionnelle, le ministère a pris un certain nombre de mesures préventives en assurant la disponibilité de tous les moyens nécessaires pour cette démarche.

Pour rappel, il a été décidé de prolonger la période d'inscription jusqu'au jeudi prochain pour les modes de formation par apprentissage et à distance, et pour d'autres dispositifs de formation, notamment la formation passerelle, les cours du soir, les établissements privés et la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à l'exception de la formation en présentiel.

ALGÉRIE - HISTOIRE

Touggourt: les épopées du peuple algérien durant la colonisation reflètent son attachement à la liberté

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a indiqué samedi à partir de Touggourt que "les épopées du peuple algérien durant la colonisation abjecte reflètent son attachement à son droit à la liberté et à l'indépendance".

Présidant l'ouverture des travaux de la deuxième conférence nationale sur le thème "Le rôle des civils durant la Guerre de libération nationale 1954-1962", organisée par la zaouia Tidjania à Temacine, le ministre a précisé que "les épopées héroïques du peuple algérien durant l'abjecte colonisation française reflètent son attachement à son droit à la liberté, à l'indépendance et à la souveraineté sur son territoire et son rejet de l'injustice et de la soumission aux envahisseurs".

La résistance du peuple algérien à l'occupation depuis les premières campagnes d'invasion reposait sur la foi en une cause et le sens du sacrifice plus que sur les moyens à disposition, a estimé M.

Rebiga, mettant en avant les différentes formes de cette résistance à laquelle ont contribué de nombreux cheikhs de zaouïas et leurs dix ciples.

Le ministre a, dans ce contexte, souligné que le chahid Larbi Ben M'hidi était un leader inspirant et un fin stratège qui avait compris que le peuple, bien que dépourvu d'armes, était pleinement conscient de l'enjeu grâce à sa foi et à son attachement à la liberté, comme en témoignent, a-t-il dit, ses célèbres propos : "jetez la révolution à la rue, le peuple s'en emparera".

Le commandement de la glorieuse Révolution nationale avait mis en place une stratégie globale ayant permis à tout le peuple algérien de prendre part à la lutte de libération au sein des structures politiques et militaires de la Révolution, et ce, selon une organisation élaborée ayant permis d'approfondir l'action révolutionnaire en s'appuyant sur le peuple, a ajouté le ministre.

Cette rencontre historique tend "à mettre en avant le génie de la génération de novembre qui a réussi à relever d'importants défis et à surmonter d'énormes difficultés pour atteindre les objectifs fixés", a rappelé M.

Rebiga. Il a souhaité, dans ce sens, que la conférence aboutisse à des résultats qui viendraient conforter l'effort national parrainé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit en matière d'études et de recherches destinées à constituer une matière historique pour l'écriture de l'histoire nationale et sa transmission aux nouvelles générations.

"Nous souhaitons que cette rencontre soit le prélude d'autres conférences et rencontres fructueuses, répondant au besoin d'une recherche méthodique dans notre Glorieuse histoire nationale", a il indiqué le même responsable, rappelant "tout l'intérêt accordé par le président de la République à la valorisation de la science et du savoir et à la promotion du rôle des établissements éducatifs, scientifiques et de recherche dans la société algérienne".

Organisée à la salle de conférences de Zaouia Tidjania à Temacine, cette conférence historique a été ponctuée par des communications animées par une pléiade de chercheurs et de professeurs universitaires issus de différentes régions du pays.

RESSOURCES EN EAU

Hasni inspecte un projet de transfert des eaux du barrage de Kef Eddir vers Chlef

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a effectué jeudi une visite de travail dans la wilaya de Chlef, où il s'est enquis de l'avancement des travaux du projet d'alimentation de la wilaya en eau potable à partir du barrage de Kef Eddir à Damous (wilaya de Tipasa), a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, le ministre qui était accompagné du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise et du wali, M. Hasni a inspecté l'avancement des travaux du projet d'alimentation de la wilaya de Chlef en eau potable à partir du barrage de Kef Eddir dans le cadre des mesures pratiques prises par le ministère pour améliorer le service public.

Le ministre a donné des instructions pour l'intensification des efforts en vue de la concrétisation du projet, a précisé la même source.

Ce projet régional prévoit la réalisation

de 110 km linéaires de canalisations, 14 stations de pompage, 13 réservoirs d'une capacité de 140.000 m³/jour et une station de traitement des eaux d'une capacité de production de 210.000 m³/jour.

Il permettra d'affecter au moins 21 millions m³/an aux wilayas de Tipasa, Chlef et Ain Defla, et de couvrir les besoins de 58 zones rurales (46.000 habitants) avec une capacité de production de 8.613 m³/jour d'eau potable.

Ce projet vise à alimenter en eau potable les communes du centre et de l'ouest de Tipasa, dans le cadre du schéma directeur mis en œuvre sous l'égide de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL).

60 Km linéaires de canalisations seront réalisés pour transférer les eaux de surface stockées dans le barrage de Kef Eddir vers la station de dessalement de la commune de Sidi Amar afin de couvrir le déficit du barrage de Boukourdane et d'assurer l'alimentation en eau potable des citoyens des communes de Sidi

Ghiles, Sidi Amar, Hadjout, Meurad et Nador.

Selon le communiqué, dans le cadre de la marche conclu avec la société « Cosider Canalisations », il sera également procédé au raccordement de trois puits artésiens dans la commune de Messelmoun, en vue d'acheminer l'eau potable à la commune de Sidi Ghiles, et ce, par la pose de 10 km de canalisations, au regard du déficit enregistré dans les eaux de surfaces (barrage de Boukourdane).

Instructions pour approvisionner la commune de Breira et les régions environnantes en eau potable début août

Par ailleurs, M. Hasni a donné des instructions à l'adresse des directeurs de l'Algérienne des eaux (ADE) et de la société « SOGERHWT », quant à la nécessité de poursuivre la coordination et intensifier les efforts, en vue de la mise en service du projet d'approvisionnement de la commune de Breira et des régions avoisantes en eau potable, avec le début du

mois d'août prochain. La commune de Breira qui relève de la wilaya de Chlef, est considérée parmi les régions qui connaissent un manque dans l'approvisionnement en eau potable, d'autant que le secteur lui a consacré un programme de rattrapage, en vue de consolider son approvisionnement et celui de la population des régions environnantes, à savoir plus de 16.600 habitants, et ce, à partir du barrage de Kef Eddir dans la wilaya de Tipasa.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité hydrique entre les wilayas, englobe la réalisation de deux barges flottantes, d'une station d'épuration monobloc, d'une station de pompage et d'un réservoir avec une capacité de stockage estimée à 2.000 m³/jour.

Selon le communiqué, la capacité de production de ce projet s'élève à 4.320 m³ le jour, alors que le taux des travaux supervisés par l'ADE et « SOGERHWT » ont atteint une avancée notable de 70%.

LIGNE MARITIME COMMERCIALE ALGER-NOUAKCHOTT Un portail pour accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest

La ligne maritime commerciale Alger-Nouakchott (Mauritanie), inaugurée jeudi, se veut un portail pour accéder aux marchés de la Mauritanie et de l'Afrique de l'Ouest. Cette ligne, « commerciale par excellence », s'inscrit dans le cadre de « la coopération et du renforcement des liens d'amitié Algérie-mauritanien en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a déclaré le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, lors de la cérémonie d'inauguration de cette ligne en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du wali d'Alger, Ahmed Maabed et de l'ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie, Widad Ould Sidi Hiba.

Après l'ouverture de cette ligne maritime commerciale et l'accord avec la Mauritanie sur la réalisation de la route Tindouf-Zouérat, l'Algérie s'attèle à l'ouverture d'une ligne aérienne entre Alger et Nouakchott, a expliqué M. Bekkai.

L'ouverture de nouvelles lignes et la disponibilité des moyens de transport insuffleront une nouvelle dynamique à l'exportation sur laquelle mise l'Etat dans le cadre de la stratégie de développement et de diversification des exportations, a ajouté le ministre. Pour sa part, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé que « la réalisation de la route reliant Tindouf et Zouérat, l'ouverture de la ligne commerciale maritime et prochainement la ligne aérienne entre les deux capitales, outre l'entrée en vigueur de la ZLECAF début juin prochain permettra aux exportateurs algériens d'accéder aux marchés Mauritanien et de l'Afrique de l'Ouest ».

De son côté, l'ambassadeur de Mauritanie s'est félicité du lancement du navire « Gouraya » qui assurera la ligne maritime entre les deux capitales, souhaitant l'organisation d'autres liaisons à l'avenir pour promouvoir l'échange commercial bilatéral et, partant, répondre aux aspirations des opérateurs économiques des deux pays.

Ces lignes (terrestres, maritimes et aériennes) permettront de créer un modèle complémentaire à suivre, a-t-il ajouté. Pour sa part, le DG de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN-MED), Noureddine Koudil a précisé que le navire « Gouraya » a été choisi pour sa capacité de transport de tous types de marchandises pouvant atteindre 7.000 tonnes de marchandises, soit 400 conteneurs.

Le premier voyage assuré dans le cadre de cette ligne est prévu dans un ou deux jours, pour pouvoir charger le maximum de marchandises possible, a-t-il dit. Jusqu'à présent, 150 conteneurs (80 conteneurs de céramique), quelque 2000 tonnes de ciment ainsi que des conteneurs de produits alimentaires et pharmaceutiques ont été chargés, a fait savoir le responsable. De son côté, la PDG du groupe algérien de transport maritime (GATMA), Nadia Rabia a remercié tous ceux qui ont contribué au lancement de cette ligne maritime commerciale. Ont pris part à la cérémonie d'inauguration, un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ainsi que des cadres des ministères des Transports et du Commerce.

COMMERCE

Rezig : « 5 cabinets étrangers de consulting fermés pour "opposition au contrôle" »

Cinq (5) cabinets étrangers spécialisés dans le consulting juridique et financier ont été fermés pour une période de 60 jours en raison de leur « opposition au contrôle » après avoir confirmé l'exercice illégal de leur activité, a fait savoir jeudi le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rezig a fait savoir que « les services du ministère du Commerce ont mené depuis fin 2020 une importante opération de contrôle, ayant concerné 507 bureaux de consulting à l'échelle nationale, dont 35 bureaux étrangers, après avoir reçu des informations de plusieurs opérateurs faisant état d'un groupe d'entreprises, parmi lesquelles figurent des cabinets de consulting étrangers, qui exercent illégalement le consulting comptable, financier et juridique ».

Et d'expliquer qu'il a été procédé à « la radiation des activités de consulting juridique et financier sur le registre de commerce » des 35 cabinets étrangers qui livraient des conseils en Finances et en droit « indûment et dans un cadre illégal ». Parmi ces bu-



reaux étrangers, figure jusqu'à présent cinq (5) bureaux fermés pour une durée de 60 jours à titre de « sanction préliminaire » pour opposition au contrôle, selon M. Rezig qui a fait état de « trois (3) bureaux qui ont opposé un refus formel aux fonctionnaires du ministère du Commerce d'effectuer l'opération de contrôle et ont refusé de présenter les documents demandés ». « Les services du Commerce ont enre-

gistré au niveau de deux (2) bureaux, des pratiques de non affichage des prix, des tarifs et des conditions de vente aux clients algériens », a-t-il précisé. Rappelant que ces agissements sont qualifiés dans la terminologie commerciale « d'opposition au contrôle » et considérés comme « une infraction au code des pratiques commerciales en vigueur », M. Rezig a indiqué que ces bureaux avaient fait appel

devant la justice et que les services du ministère « attendent les résultats des recours pour visiter à nouveau ces bureaux, après la fin de la durée de la sanction (60 jours), en vue d'exercer le droit de contrôle ».

S'agissant des 507 bureaux concernés par l'opération de contrôle, M. Rezig a fait savoir que « l'opération a concerné 335 bureaux de consulting juridique, 124 bureaux de comptabilité et 48 bureaux de crédit financier ». Le ministère a pris « des décisions strictes » à leur encontre, dont « l'établissement de 44 procès-verbaux (PV) de poursuite judiciaire concernant les bureaux de comptabilité, 30 PV de poursuite judiciaire concernant les bureaux de crédit financier, ainsi que l'établissement de 7 PV de poursuite judiciaire relatifs aux bureaux de consulting juridique ».

INVESTISSEMENT-FACILITATIONS

M. Merad appelle à régulariser les dossiers d'investissement en suspens pour concrétiser le décollage économique

Le médiateur de la République Brahim Merad a appelé jeudi à Sétif l'administration et les autorités publiques à intervenir pour régulariser les dossiers d'investissement en suspens afin de concrétiser le décollage économique du pays. Lors d'une rencontre, tenue au siège de la wilaya avec les divers acteurs concernés par l'investissement, dans le cadre d'une visite de travail, M. Merad a souligné la nécessité de « régulariser la situation des dossiers en suspens, d'accorder des facilitations aux investisseurs et de les accompagner pour encourager l'investissement et favoriser un nouveau départ économique ». Le médiateur de la République a également exprimé sa satisfaction au sujet des mesures prises par les services de la wilaya de Sétif en levant les blocages entravant certains projets d'investissement en suspens, préconisant de « généraliser cet assouplissement dans le traitement de ce type de dossier à toutes les wilayas du pays ». Le même responsable a salué, en outre, les efforts déployés dans cette région qu'il a qualifiée de « pilote », rappelant les instructions du président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accordent de plus larges prérogatives aux pouvoirs publics dans ce domaine. M. Merad a mis l'accent sur l'importance de créer de l'activité et d'optimiser l'exploitation des moyens d'investissement pour valoriser les grandes potentialités de l'Algérie, soulignant la nécessité d'aller à la quête de ces multiples richesses. Il a également révélé que le travail est actuellement fait pour adopter un arsenal de textes juridiques à même d'assurer la souplesse aux investissements, évoquant « la nécessité d'accompagner cette dynamique par certains secteurs dont les banques et les Douanes ». Le médiateur de la République a estimé, par ailleurs, qu'en créant une dynamique dans ce domaine favorisera la génération d'emplois, la création de zones d'activités, boostera l'économie de sorte à éloigner l'Algérie de la dépendance à l'égard des hydrocarbures et permettra de satisfaire les besoins du marché, réduire l'importation, stopper la saignée en devises et penser à exporter. M. Merad a rappelé que « le président de la République a placé le citoyen et l'amélioration de ses conditions de vie

au centre de ses préoccupations, notamment les citoyens vivant des conditions difficiles dans les zones reculées et ce, parallèlement au parachèvement des édifices institutionnels ». Il a également évoqué les efforts « colossaux » déployés dans le cadre de la politique du président de la République pour l'insertion de jeunes dans des postes d'emploi et la production de richesses, lesquels « ne se réaliseront que par un travail productif qui se substituera à la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures ». Le médiateur de la République a entamé sa visite dans la wilaya de Sétif en assistant à un exposé sur les mesures prises par les autorités locales pour éliminer les entraves sur des projets en suspens. Il s'est ensuite rendu devant la stèle du chahid pour se recueillir à la mémoire des chouhada, assister à la levée du drapeau nationale et à la lecture de la Patha du Livre saint, avant de visiter plusieurs unités productives dans les communes de Bazer Sakra, El Fulma et Ain Anart, ainsi qu'une usine de production de pneumatiques dans la zone industrielle de la ville de Sétif.

PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

Des projets prometteurs en cours de réalisation pour réduire la facture des importations

Plusieurs laboratoires pharmaceutiques activant en Algérie se sont lancés dans des projets de fabrication locale de médicaments anticancéreux ce qui permettra de garantir un meilleur approvisionnement du marché national et, partant, réduire la facture des importations dans ce domaine. Rencontrés par l'APS au 16e salon international de la pharmacie en Algérie "SPHAL 2022" qui prendra fin samedi, les représentants de plusieurs laboratoires pharmaceutiques ont affirmé le lancement effectif des travaux de réalisation, prévoyant le début de la production à la fin 2022 ou début 2023. Les laboratoires envisagent de recourir essentiellement à la production de médicaments « génériques » pour satisfaire les besoins du marché national en matière de traitement oncologique,

émaillé de perturbations tout au long de l'année en raison de la dépendance excessive aux importations. Parmi ces projets, celui d'une usine de « Orion Lab » en cours de réalisation dans la zone industrielle de Hassi Ameur (wilaya d'Oran) sur une superficie de 5000m2. Le projet en question devrait assurer la production de plus de 70 médicaments génériques destinés au traitement du cancer, a affirmé le responsable du projet, Amel Bouguettaya, notant que le développement de ces médicaments (forme sèche) débutera en mars prochain, alors que la production de la forme liquide est prévue pour le troisième trimestre 2022. Mme Bouguettaya a souligné que toutes les étapes de production seront assurées en Algérie, précisant qu'il ne s'agit pas uniquement de la mise sous emballage.

Une usine de production de médicaments génériques anticancéreux « 100% algériens » est également en cours de réalisation par les laboratoires Frater-Razes à Oued el Kerma (Baba Hassen), selon le sous-directeur du laboratoire, Chadi Hassan. Ce genre d'usine sera susceptible de réduire sensiblement la facture d'importation de médicaments, d'autant qu'il s'agit de médicaments onéreux.

Dans ce cadre, il a affirmé que le laboratoire produit depuis quatre ans un médicament contre le cancer des os, commercialisé au prix de 12.000 DA. La production de médicaments génériques contre différents types de cancers, qu'ils soient secs ou liquides, sera lancée au début de l'année 2023 », ajoute M. Hassan. Les laboratoires « El-Kendi » oeuvrent, quant à eux,

à la réalisation d'un autre projet dans le domaine de la fabrication de médicaments anticancéreux, selon le représentant du laboratoire au Salon qui a affirmé que la nouvelle usine, malgré son recours à la matière première importée, sera porteuse d'une forte valeur ajoutée et utilisera des technologies de pointe dans ce domaine. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lofbi Benbahmed a révélé, à l'ouverture du SPHAL mercredi dernier qu'il existait dix projets de réalisation d'usines spécialisées dans la production locale de médicaments utilisés dans le traitement de différents types de cancer. Ces projets s'ajoutent à ceux du Groupe public « Saïdal », qui a lancé trois unités dans ce domaine, à Cherrchell, Constantine et El Harrach (Alger).

INVESTISSEMENT

Vers la création de 2.000 micro-entreprises pour renforcer la pêche continentale

Le ministre délégué chargé des micro-entreprises Nassim Diafat a indiqué jeudi à Chlef qu'il est prévu la création de 2.000 micro-entreprises pour renforcer l'activité de la pêche continentale. « L'Agence nationale de gestion du microcrédit (Ange) a affecté près d'un milliard de projets pour les activités de la pêche artisanale, tandis que 1000 autres projets ont été destinés au soutien à la pêche continentale, par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) », a précisé M. Diafat, en marge d'une visite de travail dans la wilaya en compagnie des ministres de la Pêche et des Productions halieutiques et des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, respectivement Hicham Sofiane Salouatchi

et Karim Hasni. M. Diafat qui a présidé, en compagnie des ministres Salouatchi et Hasni, une rencontre avec des investisseurs, des opérateurs économiques et des promoteurs de micro-entreprises des filières de la pêche et de l'aquaculture, à l'Institut des sciences de la mer de Ténés, a mis l'accent sur « l'impératif d'adapter le financement des porteurs de projets, à travers le pays, à la demande locale », en application, a-t-il dit, « de la nouvelle stratégie du secteur fondée sur une approche économique impliquant les collectivités locales ». Il a également souligné la contribution de la coordination gouvernementale à « l'aplanissement des difficultés rencontrées par les porteurs de microprojets, à travers la signature de conventions,

mises en œuvre sous forme de contrats commerciaux au profit des micro-entreprises », observant, en outre, que la « numérisation du secteur et des prestations a conféré une transparence à la gestion et aux financements ». Cette visite a également permis au ministre de s'enquérir des besoins économiques locaux permettant d'accompagner les porteurs de projets, en vue de la création de micro-entreprises dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, parallèlement au développement de l'industrie de transformation et l'exploitation des plans d'eau et des barrages pour accroître les capacités d'ensemencement et de l'aquaculture continentale.

PÉTROLE

Les cours du pétrole se calment

Les cours du pétrole se sont repliés vendredi, après une hausse fulgurante la veille, ralentis par des sanctions occidentales contre Moscou sans portée pour le moment sur les exportations russes en énergie.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a conclu en baisse de 1,16% à 97,93 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril a perdu 1,31% à 91,59 dollars. Le baril de Brent, la référence européenne de l'or noir, avait dépassé jeudi en séance les 105 dollars, et le WTI américain avait franchi brièvement le seuil symbolique des 100 dollars. L'absence de sanctions sur le secteur pétrolier « a mis la pression sur les cours, mais a dynamisé le marché actions à Wall Street », qui a terminé en hausse. « Dans un certain sens, cela élimine un facteur d'inflation », ce qui a réjoui la Bourse, a ajouté M. Wawer.

Londres et l'Union européenne ont infligé vendredi des



sanctions sur les avoirs du président russe Vladimir Poutine et de son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, sans toutefois aller jusqu'à exclure le pays du système d'échanges bancaires internationaux Swift. Washington devrait suivre: « Les États-Unis vont joindre leurs

alliés européens en la sanctionnant », a affirmé vendredi la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki. Elle a en outre indiqué que Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov seraient interdits d'entrée sur le territoire américain. Les investisseurs s'interrogent désormais

sur la façon dont Moscou va réagir aux sanctions. Si la Russie choisit de réduire ses livraisons de brut, dans un marché où l'offre est déjà tendue, les prix pourraient repartir à la hausse.

« En période de volatilité extrême des prix du pétrole, c'est à l'Opep qu'il revient de rétablir le calme », rappelle Stephen Brennock de PVM Energy.

Or, l'Organisation des producteurs de pétrole (Opep) ne semble plus capable « d'empêcher les fluctuations brutales des prix », poursuit l'analyste, le cartel échouant chaque mois à remplir ses objectifs d'approvisionnement. L'organisation, qui doit se réunir mercredi, devrait continuer de « jouer un second rôle » dans le marché de l'or noir, estime M. Brennock.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'aluminium à son record historique

Les prix de l'aluminium et du nickel ont grimpé en flèche cette semaine, dopés par l'invasion russe en Ukraine, l'aluminium atteignant jeudi un nouveau record historique et le « métal du diable » culminant à son plus haut niveau depuis près de onze ans. Sur le marché londonien des métaux de base (London Metal Exchange, LME), l'aluminium a atteint son plus haut historique à 3.480 dollars la tonne jeudi, quelques heures après l'annonce par le président russe Vladimir Poutine d'une « opération militaire » en Ukraine. « Les prix de l'aluminium et du nickel ont fortement augmenté dans le contexte de l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine », ont commenté des analystes.

L'aluminium et le nickel font partie des métaux « qui dépendent de l'offre russe », expliquent-ils. La Russie étant le deuxième producteur mondial d'aluminium, et l'un des plus importants producteurs de nickel avec l'Indonésie.

Cette hausse s'est toutefois ralentie vendredi, les sanctions occidentales à l'encontre de la Russie n'affectant pas pour le moment l'industrie de l'aluminium et du nickel. Selon des courtiers, les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni se sont abstenus d'imposer des sanctions sur les exportations de matières premières de la Russie. L'envolée du prix du gaz pourrait également inciter encore plus de fonderies, très gourmandes en énergie, à

réduire leur production « dans la mesure où la hausse des prix de l'aluminium ne compense pas les coûts plus élevés », souligne un analyste.

Sur le LME, la tonne d'aluminium pour livraison dans trois mois s'échangeait à 3.353,50 dollars vers 16H00 GMT (17H00 à Paris), contre 3.262,50 dollars le vendredi précédent à la clôture. La tonne de nickel pour livraison dans trois mois s'échangeait quant à elle à 24.230 dollars, contre 24.144 dollars une semaine plus tôt. Les cours du sucre s'inscrivaient en légère hausse cette semaine, influencés par la flambée des cours du pétrole qui ont dépassé les 100 dollars le baril jeudi, mais toujours freinés par une offre plus que suffisante.

Habituellement, des prix élevés du pétrole encouragent l'utilisation au Brésil, premier exportateur mondial, de la canne à sucre pour produire un éthanol devenu plus compétitif, ce qui diminue d'autant le sucre disponible sur le marché et dope les cours.

Des analystes assurent que la demande d'éthanol s'améliore en raison de la crainte que la Russie ne soit pas en mesure de vendre [du pétrole] sur le marché mondial. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars prochain valait 17,62 cents, contre également 17,62 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison le même mois valait 492,50 dollars contre 484,90 dollars le ven-

dredi précédent à la clôture. Les métaux précieux ont atteint des sommets jeudi avant de reculer, finissant la semaine à l'équilibre, ballottés par l'appétit pour le risque du marché et l'invasion russe de l'Ukraine. L'or est monté à un plus haut en 17 mois avant de perdre près de 100 dollars, commente un analyste. Le mouvement de l'or, prisé par les investisseurs en début de séance alors que la Russie démentait son invasion et délaissée face à la réaction limitée de l'Occident, a été imitée par les autres métaux précieux. Malgré la correction en fin de semaine, certains analystes jugent que la crise Russie-Ukraine va continuer de soutenir le prix des métaux précieux, en raison non seulement de leur attrait comme valeur refuge mais également car cette tension va doper l'inflation, peser sur la croissance et pousser les banques centrales à moins augmenter leurs taux. L'once d'or s'échangeait pour 1.888,25 dollars, contre 1.898,43 dollars sept jours plus tôt et 1.974,35 dollars à son plus haut jeudi. Le palladium est plus directement affecté par la crise, car la Russie contrôle 50% du marché mondial. « La perspective de sanctions plus sévères contre les entreprises russes ouvre la possibilité de pénuries », prévient un analyste. L'once de palladium s'échangeait pour 2.347,45 dollars, contre 2.350,75 dollars sept jours plus tôt et 2.714,97 dollars à son plus haut en sept mois jeudi.

ALLEMAGNE

Deux usines de Volkswagen à l'arrêt par manque d'approvisionnement

Le groupe Volkswagen va interrompre début mars pour quelques jours la production dans deux usines allemandes par manque d'approvisionnement de la part de fournisseurs ukrainiens en raison de l'invasion russe, selon un porte-parole cité vendredi par des médias allemands. La fabrication sera interrompue du 1er au 4 mars à Zwickau et du 2 au 4 mars à Dresde et les employés seront

au chômage partiel, selon ce porte-parole, qui évoque notamment le manque de certains câbles. Zwickau, avec près de 10.000 employés, est la plus grande usine de voitures électriques du groupe, fabriquant notamment les modèles de l'importante gamme « ID ».

A Dresde, les quelque 400 employés de la « manufacture en verre » ouverte aux visites guidées produisent également des

véhicules électriques. « Quelques fournisseurs dans l'ouest de l'Ukraine sont parmi le réseau mondial du groupe », a précisé le porte-parole. La situation actuelle « peut entraîner des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement » et donc des « ajustements dans la production sur certains sites ». Plus tôt dans la journée, le patron Herbert Diess a exprimé sur Twitter sa « grande inquiétude et consternation » face à « l'attaque contre l'Ukraine », se disant « convaincu qu'une solution durable ne peut être trouvée que sur la base du droit international ». « Il est trop tôt pour connaître l'impact sur notre activité », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse téléphonique. Depuis plus d'un an, la production automobile mondiale est déjà perturbée régulièrement par la pénurie mondiale de semi-conducteurs.

« L'attaque contre l'Ukraine », se disant « convaincu qu'une solution durable ne peut être trouvée que sur la base du droit international ». « Il est trop tôt pour connaître l'impact sur notre activité », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse téléphonique. Depuis plus d'un an, la production automobile mondiale est déjà perturbée régulièrement par la pénurie mondiale de semi-conducteurs.

CÉRÉALES

Le blé en baisse sur le marché européen

Les prix du blé meunier étaient en baisse vendredi à l'ouverture d'Euronext, au lendemain d'un record absolu en clôture sous l'effet de l'invasion russe en Ukraine, alors que le maïs poursuivait, lui, sa flambée.

Le blé pour livraison en mars 2022 a ainsi ouvert à 308,50 euros, après avoir atteint jeudi le niveau record de 316,50 euros. La tonne de blé

meunier reculait de 4,75 euros sur l'échéance de mars à 311,75 euros et de 4,25 euros sur l'échéance de mai à 310,75 euros, pour environ 18.000 lots échangés. La tonne de maïs grimpait de dix euros sur l'échéance rapprochée de mars à 290 euros et était proche de l'équilibre sur celle de juin, regagnant 25 centimes à 275 euros, pour près de 900 lots échangés. Selon des ana-

lystes, les conséquences du conflit sur le bassin mer Noire sont difficiles à analyser, dépendant essentiellement de la durée du conflit et des impacts des sanctions qui pourraient être prises envers la Russie.

Ils soulignent qu'« On est dans une nouvelle fourchette » de prix sur le marché européen « parce qu'il faut prendre en compte cette demande additionnelle » du fait de la non-

disponibilité des marchandises ukrainiennes. Si pour le blé, il semble possible, au moins à court terme, de compenser avec d'autres origines, le problème, c'est plus, selon eux, sur le maïs, estimant qu'il y a encore une bonne dizaine de millions de tonnes, à exporter d'Ukraine sur la dernière récolte. La moitié du maïs importé en Europe vient habituellement d'Ukraine.

AFRIQUE

Les pays africains dépensent 5% de leur PIB pour se protéger des effets du changement climatique

Les pays africains dépensent jusqu'à 5% de leur PIB pour se protéger des effets du changement climatique, comme les sécheresses, les inondations et les mauvaises récoltes, selon un rapport publié samedi par le centre de réflexion Power Shift Africa, basé à Nairobi. Ce rapport se concentre sur sept pays, dont le Kenya, le Liberia et l'Éthiopie, étudiant leurs dépenses mais aussi l'impact de ces catastrophes sur leur croissance.

L'Éthiopie est, selon l'organisation, le pays dépensant le plus, en consacrant 5,6% de son PIB à combattre les catastrophes climatiques. Le Soudan du Sud, qui a subi ces dernières années de très fortes pluies et des inondations ayant touché plus de 850.000 personnes, devrait perdre lui 3,1% de son PIB chaque année dans les années à venir, selon le texte.

De son côté, la Sierra Leone, dont les habitants émettent en moyenne 80 fois moins de CO2 que les citoyens Américains, dépensera pour s'adapter au changement climatique quelque 80 million d'euros par an, soit 2,3% du PIB. « Ce rapport montre la profonde injustice de l'urgence climatique », a déclaré Mohamed Adow, directeur de Power Shift Africa. « Ce n'est tout bonnement pas acceptable que les coûts incombent aux gens qui souffrent le plus, tout en contribuant le moins au changement climatique ».

Pour M. Adow, les pays africains ont besoin d'aides « massives » pour faire face au changement climatique. Les pays africains peinent à mobiliser des ressources pour à la fois s'adapter et limiter leurs émissions. Selon une étude publiée en novembre, les 65 pays les plus pauvres verront leur PIB chuter de 20% en moyenne d'ici 2050 et de 64% d'ici 2100 si la température augmente de 2,9 C. Selon cette étude, huit des dix pays les plus concernés sont situés en Afrique. A ce jour, la température moyenne sur Terre a augmenté de 1,1 C par rapport aux niveaux de la fin du XIXe siècle.

VIETNAM

Les start-up vietnamiennes attirent des investissements de plus de 1,3 milliard USD en 2021

Les start-up vietnamiennes ont attiré un record de plus de 1,3 milliard de dollars en 2021 et ce malgré les impacts négatifs causés par la crise de Covid-19. Les secteurs les plus ciblés étaient la technologie financière (fintech), les jeux en ligne, l'éducation, la santé et l'e-commerce, a indiqué le rapport annuel d'ESP Capital et de Cento Ventures. De nombreuses idées innovantes pour lutter contre la Covid-19 et soutenir les initiatives de prévention et de contrôle de l'épidémie ont montré l'adaptabilité et le dynamisme des start-up vietnamiennes face à la crise sanitaire. Selon le rapport, avec plus de 1,3 milliard d'USD d'investissements, le Vietnam s'est hissé à la 3e place en termes de dynamisme de l'écosystème start-ups de l'ASEAN, derrière l'Indonésie et Singapour. En 2020, l'épidémie de Covid-19 a entraîné une baisse d'investissements dans les start-up technologiques au Vietnam par rapport à 2019, avec seulement 874 millions d'USD enregistrés. Cependant, la reprise rapide et le nombre record d'investissements versés dans les start-up vietnamiennes enregistrés en 2021 ont encouragé l'esprit des entreprises et confirmé le potentiel du marché vietnamien.



JUSTICE L'Algérie remporte deux prix au concours arabe de la meilleure thèse en sciences juridiques et judiciaires

L'Algérie a remporté, samedi, les premier et troisième prix au concours arabe de la meilleure thèse de doctorat dans les sciences juridiques et judiciaires. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au séraïl (siège du gouvernement libanais) à Beyrouth, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachib Tabi qui prend part à la 37e session du Conseil des ministres arabes de la Justice.

La chercheur Amina Rekkab a remporté le 1er prix pour sa thèse sur "La protection des témoins, des experts et des victimes dans le Code pénal algérien". Quant au 3e prix, il est revenu au chercheur docteur Sofiane Abdelli pour sa thèse intitulée "Rôle de la justice nationale dans le développement du droit international des droits de l'Homme".

A l'occasion, le ministre de la Justice a salué les efforts et la détermination des deux chercheurs algériens, estimant que la distinction des lauréats "dans tout domaine avec un niveau régional ou international, remonte leur morale et augmente leur enthousiasme, en vue de consentir davantage d'efforts, à l'effet de poursuivre la recherche".

M. Tabi a affirmé que l'institution de ce prix en 2019 par le Centre arabe des sciences juridiques et judiciaires, contribuera à "encourager les chercheurs à présenter leurs pratiques et expériences juridiques, en vue de consolider les cadres et aux contours de la loi et de la justice arabe, à soutenir et à consacrer les études dans ce domaine".

Ce prix tend également à "encourager les études de terrain et les études comparées appliquées, notamment celles traitant des problèmes réels" et à "orienter les études, à l'avenir, au service des besoins nationaux arabes juridiques et judiciaires afin qu'elles soient d'un intérêt très grand pour nos pays dans ces deux domaines".

TLEMEN Saisie de près de 27 kg de kif traité

Les éléments de brigade criminelle du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi une quantité de kif traité de 26,5 kg, a-t-on appris, jeudi, de la cellule de communication de ce corps constitué. Cette nouvelle saisie a été opérée suite à l'exploitation d'informations faisant état de la présence d'un groupe criminel actif dans le commerce de stupéfiants, précise la même source.

Neuf personnes ont dont une femme ont été arrêtées suite à cette opération. Les enquêteurs ont également saisi trois véhicules touristiques, une somme d'argent estimée à 3,46 millions de dinars et cinq téléphones mobiles utilisés en plus de boissons alcoolisées et d'armes blanches. Les mis en cause ont été présentés devant la justice après l'achèvement de toutes les procédures, précise, en outre, la même source.

ORAN Démantèlement d'un réseau préparant une traversée clandestine par mer

Les services de police de la daïra d'Aïn El-Turck (Oran) ont réussi à démanteler un réseau qui était sur le point de préparer une traversée clandestine par mer et de trafic de migrants, a-t-on appris, jeudi, de la direction de la sûreté de wilaya.

L'arrestation des membres du réseau a été effectuée suite à des informations parvenues aux policiers selon lesquelles les membres du réseau au nombre de cinq individus préparaient des traversées clandestines par mer à partir de l'une des plages de la corniche oranaise, indique la cellule de communication de ce corps constitué. Les policiers ont entamé des investigations, qui se sont soldées par l'identification des membres de ce réseau et leur localisation, dont un mineur, puis leur

arrestation en flagrant délit sur le point d'embarquer pour une traversée clandestine, indique la même source. Lors de cette opération, une embarcation dotée d'un moteur a été saisie, ainsi que 14 jerricans de carburant, des armes blanches prohibées de grand calibre, entre autres.

Une procédure judiciaire a été ouverte mis en cause sous l'accusation de formation d'une bande de malfaiteurs dans le but de préparer le crime de trafic d'êtres humains, l'organisation de traversées clandestines par mer à partir du territoire national pour une ou plusieurs personnes contre un bénéfice financier, mettant la vie d'autrui en danger, indique-t-on de même source.

EL BAYADH Le DG de l'OPGI, un cadre et un entrepreneur en détention provisoire dans une affaire de détournement

Le juge d'instruction près le Tribunal d'El-Bayadh a ordonné, jeudi soir, le placement sous mandat dépôt du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, du chef du service finances et comptabilité du même office, ainsi qu'un entrepreneur dans une affaire liée au détournement de deniers publics estimés à 12 millions de dinars a-t-on appris du parquet général de la Cour de justice d'El Bayadh.

La même source a précisé à l'APS que les trois accusés ont été placés en détention provisoire, sur la base d'une enquête concernant le transfert d'un montant estimé à 12 millions de DA en deux phases par les parties susmentionnées d'une manière contraire à la loi.

Le directeur général de l'OPGI de la wilaya d'El Bayadh est poursuivi pour délits de détournement et dilapidation de deniers publics, abus de fonction, édition de documents prouvant des faits inexacts et leur utilisation, détournement de fonds publics qui lui sont confiés en vertu de sa fonction.

Il est également accusé, de l'exploitation de sa



fonction en violation des lois et réglementations pour obtenir d'indus avantages et en faveur d'autrui, en plus du délit d'acceptation d'indu avantage.

Le chef du service finances et de la comptabilité de l'OPGI est, quant à

lui poursuivi pour des délits d'entame de falsification de documents administratifs, d'édition de documents prouvant des faits inexacts et de leur utilisation, de détournement de fonds publics qui lui ont été confiés en vertu

de sa fonction, et abus délibéré de sa fonction en violation des lois et réglementations pour obtenir des indus avantages à son profit et en faveur d'autrui, ainsi que de délit d'acceptation d'un avantage indu.

Par ailleurs, l'entrepreneur est accusé d'avoir participé au délit d'abus volontaire de fonction et poste, de participation au délit de détournement de deniers publics, d'avoir accordé un indu avantage à un employé et l'utilisation de documents prouvant des faits inexacts.

L'enquête sur cette affaire est toujours en cours par les instances compétentes, a encore ajouté la même source.

GHARDAÏA Arrestation de cinq individus pour leur implication présumée dans divers actes criminels

Cinq (5) individus aux antécédents judiciaires ont été arrêtés par la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya de Gharđaïa pour leur implication présumée dans divers actes criminels, ainsi que la saisie d'une quantité de drogue et d'armes blanches, a rapporté samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'arrestation de ces indivi-

du a eu lieu, lors des opérations policières effectuées dans les quartiers de localités de la wilaya, sur la base de dénonciation des victimes, a précisé le communiqué, ajoutant, que le pointage effectué dans la base des données des personnes recherchées, a montré que ces mis en cause font l'objet d'avis de recherche au niveau national pour leur implication dans différents actes criminels. Plusieurs armes

blanches (six sabres) et une quantité de kif traitée destinée à la consommation ont été saisies, selon la même source.

Les mis en cause, âgés de 20 et 23 ans ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, menée sous la supervision du parquet compétent pour élucider les circonstances de leur implication dans différentes affaires, conclut le même communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 8 morts et 407 blessés ces dernières 48 heures

Huit (08) personnes ont trouvé la mort et 407 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Par ail-

leurs, 27 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain ont reçu des soins de première urgence de la part des éléments de la Protection civile dans les wilayas de Constantine,

Oum El Bouaghi, Annaba, Médéa et Djelfa. Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 28 opérations de sensibilisation à travers le pays pour rap-

peler aux citoyens la nécessité du port du masque et le respect des règles de la distanciation physique, ainsi que 31 opérations de désinfection générale ayant touché des infrastructures, des édifices publics et privés et les zones d'habitation.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue à Draria

La Brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria (Alger), a mis hors d'état de nuire une association de malfaiteurs spécialisée dans la production, le stockage et la distribution de drogue dure dans le cadre d'un réseau criminel international organisé, ont indiqué, jeudi, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger dans un communiqué.

«Les éléments de la police ont procédé, sous la supervision permanente du parquet territorial compétent, à l'arrestation de suspects, repris de justice, âgés entre 40 et 45 ans originaires de la wilaya d'Alger, et saisi en leur possession 43 capsules de drogue dure, des plaquettes de drogue de 223 g, un montant de 52.000 DA issu des revenus de ce trafic et un véhicule utilitaire», précise la même source.

Après investigation et obtention de l'autorisation d'extension du territoire de compétence, les services de la Sûreté nationale ont procédé également à «l'arrestation de 4 ressortissants étrangers impliqués dans cette affaire et à la perquisition de leurs domiciles où ils ont saisi une quantité de drogue dure roulée dans des sachets en plastique de 282 g, 4 kg de poudre blanche et un broyeur utilisé dans la préparation des drogues dures, 26 boîtes vides du médicament Paralgan, 20 plaquettes vides de psychotropes de différents types et catégories et un montant de 46.000 DA.

Après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorial compétent, ajoute la même source.

ALLEMAGNE

Les douanes allemandes saisissent 2,6 tonnes de cocaïne

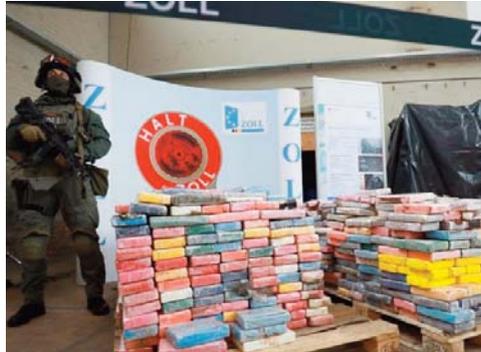
Les douanes ont saisi plus de 2,6 tonnes de cocaïne dans le port de Hambourg en Allemagne, d'une valeur de plus de 350 millions d'euros sur le marché noir, a indiqué jeudi l'autorité douanière.

La cocaïne était cachée dans un conteneur en provenance de l'Équateur, qui, selon les documents d'expédition, était censé être rempli de bananes, note le communiqué.

«Avec cette saisie exceptionnelle de cocaïne, les douanes soulignent une fois de plus leur rôle important dans la lutte contre le crime organisé», a dit René Matschke, chef du bureau d'enquête des douanes de Hambourg.

Le conteneur avait déjà été déchargé dans le port de Hambourg le 24 décembre et était stocké depuis lors dans un terminal à conteneurs.

En raison de la longue



durée de stockage, le conteneur maritime a attiré l'attention des douanes. Une inspec-

tion aux rayons X du conteneur a été ordonnée, montrant «des structures sus-

pectes de marchandises», ce qui a renforcé le soupçon de contrebande de cocaïne, selon le communiqué.

Le conteneur de bananes était destiné à une entreprise d'un autre pays européen.

Les enquêtes complémentaires menées par le bureau d'enquête des douanes de Hambourg pour le compte du parquet de Hambourg se poursuivront.

L'année dernière, les douanes de Hambourg ont saisi environ 16 tonnes de cocaïne dans des conteneurs en provenance du Paraguay.

Cette découverte fut considérée comme la plus grande quantité de cocaïne jamais saisie en Europe.

BRÉSIL

Le changement climatique frappe de nombreux Etats

La série d'événements météorologiques extrêmes qui ont frappé plusieurs Etats brésiliens, détruisant des quartiers entiers et causant la mort de dizaines de personnes, est liée au phénomène du changement climatique, écrit l'agence de presse Agência Brasil.

Lincoln Alves, chercheur à l'Institut national de recherche spatiale (Inpe) explique que l'augmentation progressive

de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes est un problème à prendre au sérieux, car il impacte le pays aux niveaux social, environnemental et économique. La catastrophe la plus récente s'est produite à Petrópolis, dans l'Etat de Rio de Janeiro, où plus de 220 personnes ont trouvé la mort à cause des pluies torrentielles. Quelques semaines auparavant, des Etats

du centre et du sud-est du pays, comme Bahia et Minas Gerais, ont également souffert d'inondations qui ont fait une centaine de morts et des milliers de personnes sans abri. Dans le même temps, des Etats comme Rio Grande do Sul, Mato Grosso et Mato Grosso do Sul sont confrontés à une sécheresse historique, qui a contraint la plupart des municipalités à déclarer l'état d'urgence.

AUSTRALIE

Quatre morts dans des inondations

Deux personnes sont décédées samedi après de fortes pluies qui se sont abattues sur l'est de l'Australie, portant à quatre morts et deux disparus le bilan de ces inondations d'une ampleur inédite depuis des décennies.

Des images diffusées par des médias australiens montraient les flots inondant les maisons et les routes et des terrains transformés en lacs.

«Dans certaines parties du sud-est du Queensland, les averses s'intensifient», a averti Mark Ryan, à la tête des services d'urgence et de police de l'Etat. Les services d'ur-

gence ont répondu à plus de 1.800 appels à l'aide en 24 heures dans le sud-est du Queensland, selon les autorités. Samedi matin, plus de 250 personnes se trouvaient dans des centres d'évacuation.

Parmi les victimes se trouve un secouriste, selon la police locale.

La voiture où il se trouvait avec trois de ses camarades a été submergée par l'eau, mais les trois autres secouristes ont pu être sauvés. Le corps d'un autre homme a également été retrouvé dans la nuit.

Deux personnes avaient déjà péri au cours des der-

niers jours. Dans certaines régions de l'Etat, les précipitations ont battu des records depuis des décennies, selon David Grant, météorologue principal du Queensland.

Les pluies devraient se poursuivre dimanche, a-t-il prédit. «Il y a (a) un risque accru de crues soudaines, dangereuses et mortelles, et même la possibilité de glissements de terrain localisés», a déclaré M. Grant lors d'une conférence de presse.

«Nous avons vu l'équivalent d'un mois de précipitations en un seul jour pour la seule ville de Brisbane», a-t-il

ajouté. Les secours ont entrepris 132 sauvetages dans des conditions dangereuses au cours des dernières 24 heures, a rapporté Greg Leach, commissaire du Queensland chargé des services d'incendie et d'urgence.

Après plusieurs années de sécheresse et de feux de brousse aggravés par le changement climatique, l'est de l'Australie a connu un été extraordinairement humide, dû à La Niña, un phénomène climatique ayant pour origine une anomalie thermique des eaux équatoriales de surface de l'océan Pacifique.

TANZANIE

La police tanzanienne invitée à intensifier la lutte contre les cyberattaques

Les autorités tanzaniennes des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont exhorté la police, vendredi, à intensifier la lutte contre les cyberattaques.

«La police devrait apprendre les meilleurs moyens de lutter contre les cyber attaques pour la sécurité du pays», a affirmé Jim Yonazi, secrétaire permanent au ministère de l'Information et des Technologies de l'Information et de la communication.

M. Yonazi a lancé cet appel lors de l'ouverture, à Dodoma, la capitale, d'une réunion sur la

cybersécurité, à laquelle participaient des officiers de police et un comité d'experts chargé des cyber attaques.

Les cyber attaques constituent une menace non seulement pour la Tanzanie mais aussi pour le reste du monde, a indiqué le directeur des enquêtes criminelles, Camilius Wambura. En juillet 2020, l'autorité tanzanienne de régulation des communications a émis une alerte sur les cyber attaques, indiquant qu'entre 10 et 15 organisations basées dans le pays avaient signalé des cas de telles attaques.

SÉISME EN INDONÉSIE

Au moins sept morts et 85 blessés

Au moins sept personnes sont mortes et 85 ont été blessées vendredi dans un séisme de magnitude 6,2 qui a secoué le nord de l'île de Sumatra, en Indonésie, ont annoncé les autorités.

Le tremblement de terre s'est produit quelques minutes après un séisme plus léger, qui a poussé les habitants apeurés à évacuer leurs maisons.

Le tremblement de terre s'est produit à 01H35 GMT à une profondeur de 12 kilomètres et à 70 kilomètres de la ville de Bukittingi, située dans la province de Sumatra occidentale, a précisé l'Institut sismologique américain (USGS).

La majorité des victimes sont des habitants des districts de Pasaman et du Pasaman occidental, à une vingtaine de kilomètres de l'épicentre, selon l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB).

La région de l'Extrême-Nord, frontalière du Nigeria, est en proie aux attaques du groupe terroriste Boko Haram depuis 2014.

GRÈCE

Au moins huit morts sur le ferry italien incendié

Huit corps ont été retrouvés sur le ferry italien qui s'est embrasé le 18 février au large de l'île grecque de Corfou, alors que trois personnes sont toujours portées disparues, ont annoncé vendredi les garde-côtes grecs. La première victime décédée retrouvée dimanche est un routier grec. La nationalité des autres morts retrouvés n'a pas été précisée par les autorités grecques qui ont cependant souligné qu'il s'agissait également de chauffeurs routiers.

Vendredi, les secours continuaient d'être mobilisés dans le port d'Astakos, sur la côte ouest de la Grèce, où le ferry a été remorqué, pour trouver les trois personnes toujours portées disparues, selon les pompiers grecs. L'incendie, qui s'était déclaré à l'aube du 18 février sur le ferry avec près de 300 personnes à bord, est éteint depuis mercredi soir. Parmi les 281 rescapés – 230 passagers et 51 membres d'équipage – figurent deux migrants afghans qui n'étaient pas été enregistrés sur la liste des passagers, laissant craindre que d'autres personnes aient pu embarquer sans être recensées. Le feu s'était déclaré à dix milles marins au nord de Corfou, en mer Ionienne, deux heures après le départ du ferry du port grec d'Igoumenitsa à destination de Brindisi, en Italie. La famille du routier grec décédé a porté plainte contre la compagnie italienne Grimaldi, propriétaire du ferry, «tenue responsable» de l'incendie, a indiqué leur avocat. L'enquête déterminera l'origine du feu. Selon la compagnie, l'incendie s'est déclaré dans une cale réservée aux véhicules. Le ferry transportait 153 véhicules commerciaux et 32 voitures, selon le groupe Grimaldi.

MADAGASCAR

Le cyclone Emnati a fait au moins quatre morts

Le cyclone Emnati a fait au moins quatre morts à Madagascar et touché des dizaines de milliers de personnes sur l'île déjà frappée par plusieurs tempêtes tropicales et un cyclone depuis un mois, ont annoncé vendredi les autorités locales. «Quatre décès ont été enregistrés à Farafangana», ville côtière du sud-est, selon un bilan provisoire du Bureau national de gestion des risques (BNGRC). Et près de 72.200 personnes ont été affectées, des routes et un pont coupés. Emnati a touché l'île en début de semaine avec des rafales de vent allant jusqu'à 140 km/h. Madagascar, qui figure parmi les pays les plus pauvres de la planète, est régulièrement touché par les tempêtes et cyclones qui traversent chaque année l'océan Indien pendant la saison cyclonique (novembre-avril). Début février, le cyclone Batsirai avait fait déjà au moins 121 morts, détruit des milliers de maisons et dévasté des récoltes. En janvier, la tempête tropicale Ana avait tué une centaine de personnes à Madagascar, au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe.

CAMEROUN

3 membres de MSF et 2 locaux enlevés dans l'Extrême-Nord

Trois employés de Médecins sans frontières (MSF) et deux Camerounais ont été enlevés, jeudi soir, par des assaillants à Fotokol, une localité dans la région de l'Extrême-Nord, ont rapporté vendredi des médias locaux, citant des sources sécuritaires.

Parmi les personnes kidnappées figurent trois expatriés d'origine ivoirienne, sénégalaise et tchadienne, ainsi que deux vigiles camerounais, selon le comité de vigilance locale. Les assaillants, dont le nombre reste inconnu, se seraient présentés aux deux sentinelles devant le portail de la résidence occupée par les trois expatriés, avant de brandir des armes et de les sommer d'embarquer à bord d'un véhicule de l'ONG humanitaire, selon la même source. Pour le moment, on ignore l'identité des ravisseurs, ainsi que leurs revendications.

La région de l'Extrême-Nord, frontalière du Nigeria, est en proie aux attaques du groupe terroriste Boko Haram depuis 2014.

BORDJ BOU ARRERIDJ Renouvellement prochain des équipements du service de néphrologie de l'hôpital Mohamed Benani

Les équipements du service de néphrologie de l'hôpital Mohamed Benani de la commune de Ras El Oued (à l'Est de Bordj Bou Arreridj) seront «prochainement» renouvelés, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale de la santé.

Le ministre de tutelle a débloqué le financement nécessaire pour le renouvellement des équipements du service de néphrologie de l'hôpital Mohamed Benani de la commune de Ras El Oued, la deuxième plus grande agglomération après le chef-lieu de wilaya, et ce, dans le cadre des récentes mesures prises par le Gouvernement pour lever le gel sur certains projets dans cette wilaya, a précisé la même source.

Cette opération, une fois concrétisée, permettra d'améliorer les conditions d'accueil des patients au niveau du service de néphrologie qui connaît un afflux de patients des communes voisines et contribuera à améliorer la prise en charge des hémodialysés qui effectuent actuellement leur séance de dialyse avec des équipements médicaux vieux de plus de 15 ans, alors que la durée de vie de ces équipements est de 8 ans selon la réglementation en vigueur.

Il est à rappeler que la daïra de Ras El Oued a bénéficié dans le cadre des efforts de l'Etat, visant l'amélioration des conditions de vie du citoyen, notamment en ce qui concerne l'appui au système de santé, de lever le gel sur l'étude de réalisation et d'équipement d'un hôpital d'une capacité de 240 lits.

Le secteur de la santé a également bénéficié d'une opération de lever du gel sur l'étude de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Bordj Bou Arreridj, en plus de la levée du gel sur des études de réalisation de quatre (4) polycliniques, inscrites en 2015.

CONSTANTINE Collecte de 66 poches de sang à l'initiative du bureau local de la FADS

Pas moins de 66 poches de sang ont été collectées, à l'issue de trois jours d'actions de don de sang aux profits de deux établissements de santé de la wilaya de Constantine, a indiqué vendredi, le président du bureau de wilaya de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS).

«Cette campagne de don de sang tenue, au niveau du Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani a été organisée au profit de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de Sidi Mabrouk et l'EHS d'urologie, néphrologie et de transplantation rénale de la cité Daksi», a précisé à l'APS, Adlene Benhacene, soulignant que l'action, initiée par le bureau de wilaya du FADS «s'inscrit dans le cadre des missions de la Fédération d'oeuvrer à alimenter régulièrement et sans interruption la banque de sang».

Affirmant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération, le même interlocuteur a relevé que l'affluence des donneurs de sang a baissé comparativement aux précédentes campagnes de don de sang, expliquant ce fait par la conjonction sanitaire exceptionnelle liée au Coronavirus.

M. Benhacene a, dans ce sens, ajouté que le bureau de wilaya de la FADS poursuit sa principale tâche, à savoir la sensibilisation et l'encouragement au don de sang et faire de cette action «un acte régulier et sécurisé».

Il a rappelé que le bureau local de la FADS n'a cessé d'ouvrir des canaux de communication et de sensibilisation avec les citoyens à travers des campagnes menées aussi bien sur les réseaux sociaux que sur le terrain pour leur rappeler qu'une goutte de sang peut sauver une vie et alléger les peines de milliers de patients.

Sur le terrain, les membres du bureau de wilaya de la Fédération algérienne des donneurs de sang ont organisé à l'occasion de la commémoration de la journée du Chahid, célébrée le 18 février dernier une campagne de sensibilisation et de don de sang, à la maison de la culture, Malek Haddad, ciblant les jeunes notamment à faire preuve de générosité pour assurer aux différents structures de santé de la wilaya, un approvisionnement en sang et en produits sanguins, a-t-on encore rappelé.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 72 nouveaux cas, 89 guérisons et 5 décès

Soixante douze (72) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 89 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 264 778, celui des décès à 6 828, alors que le nombre des patients guéris est passé

à 177366 cas. Par ailleurs, 12 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 2 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ À EL MENEA ET À LAGHOUAT Benbouzid : «Des projets réalisés et d'autres en cours»

Le ministre de la Santé, Abderramane Benbouzid a fait état, jeudi à Alger, de plusieurs projets réalisés et d'autres en cours de réalisation dans les wilayas d'El Menea et de Laghouat pour renforcer la couverture sanitaire.

Répondant à une question du député Mokhtar Bousbia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a passé en revue la situation de la couverture sanitaire à El Menea, rappelant que la majorité des établissements de santé dans cette wilaya avaient été construits dans les années 70 et 80, notamment l'établissement public hospitalier (EPH) «colonel Mohamed Chabani» (préfabriqué) d'où la nécessité de doter la wilaya de nouvelles structures.

M. Benbouzid a révélé des propositions pour l'inscription de projets de réalisation d'établissements hospitaliers à la commune d'El Menea pour remplacer la structure actuelle, ainsi qu'à la commune de Hassi Fhal, région éloignée du chef-lieu de la wilaya, outre les projets de réhabilitation des polycliniques. Le ministère s'attèle à



concrétiser le projet de réalisation des urgences chirurgico-médicales à l'EPH «Colonel Mohamed Chabani», a poursuivi M. Benbouzid, rappelant que le lancement des travaux était tributaire du transfert des prérogatives entre les wilayas de Ghardaïa et d'El Menea.

Concernant les questions du même député sur l'acquisition des générateurs d'oxygène, le ministre a fait savoir que l'achat de ces équipements médicaux dépend du besoin des patients, ajoutant que la wilaya possède les moyens nécessaires pour assurer l'oxygène.

Aucun cas de décès n'a été enregistré en raison du manque d'oxygène lors de la 3e vague de la pandémie dans cette wilaya, a

mis en avant le ministre, soulignant que le nombre de concentrateurs d'oxygène dans la région est passé de 7 à 50 concentrateurs.

Interrogé par le député Khelifa Benslimane sur l'EPH 240 lits de Laghouat, le ministre a rappelé que cet établissement réalisé récemment avait été mis en service le 9 septembre 2020, et désigné comme hôpital mixte conformément à l'arrêté ministériel du 1er juillet 2021.

La région étant exposée aux accidents de brûlures du fait de l'activité de production du gaz naturel et dans le but d'éviter le transport des malades vers Alger, le ministre a indiqué qu'il a été proposé, la création d'une unité de 8 lits relevant du service

de réanimation pour la prise en charge médicale des patients atteints de brûlures.

Il a rappelé, par ailleurs, que l'unité est en mesure de prendre en charge les cas urgents, à savoir qu'elle est équipée et dispose de 5 médecins réanimateurs et qu'elle peut prendre en charge les opérations chirurgicales dès la prise de fonctions de deux médecins spécialistes en chirurgie plastique, en esthétique et en brûlures et qui ont été orientés dans le cadre du service civil.

En ce qui concerne la préoccupation de la députée Farida Ilimi relative au tarif, à la liste des activités médicales et à la politique du secteur concernant l'application du régime de compensation sur les instances de la sécurité sociale, en vue de couvrir les coûts des soins du citoyen, le ministre a répondu que cet aspect est parmi les sujets «importants» auxquels l'on tente de remédier, conformément aux dispositions de la Loi sanitaire et qui entrent dans le cadre d'un ensemble de réformes proposées, lors du séminaire national sur la modernisation du système de santé, tenu les 8 et 9 janvier dernier.

SYMPOSIUM

Le ministre de la Santé salue le rôle des spécialistes en ORL dans la prise en charge des patients

Le ministre de la Santé, Abderramane Benbouzid s'est félicité, jeudi à Alger, de la grande avancée réalisée par les médecins ORL dans la prise en charge des patients, réaffirmant l'intérêt qu'accorde le ministère à cette spécialité.

Intervenant à l'ouverture du 20ème symposium de l'Association nationale des laryngologistes, M. Benbouzid a affirmé que «les spécialistes en oto-rhino-laryngologie (ORL) dans notre pays sont des médecins avérés dans la prise en charge des pathologies», saluant «la grande avancée réalisée, entre autres, dans la greffe d'implants». «En

dépit de la crise sanitaire que nous traversons, nous sommes appelés à se tourner vers l'avenir et organiser des conférences et des rencontres pour étudier et évaluer l'état du secteur», a précisé M. Benbouzid, affirmant par la même le grand intérêt qu'accorde le ministère aux activités de l'Association nationale des laryngologistes, axées notamment sur «la réflexion et l'échange d'expériences et de connaissances».

A ce propos, M. Benbouzid a exprimé sa considération à la mobilisation modeste de ces spécialistes pour servir le citoyen, parti-

culièrement durant la pandémie Covid-19, se félicitant de leurs efforts continus, leur engagement à développer leur spécialité et leur implication pour assurer la complémentarité sanitaire public-privé.

De son côté, le président de l'Association, Dr. Abdelhamid Abbed a considéré que la présence du ministre de la Santé «traduit la volonté claire de l'Etat d'accompagner les programmes et projets de développement dans le secteur de la santé», précisant que le symposium visait «l'unification des rangs des laryngologistes en vue de trouver des solutions à leurs préoccupations».

PATHOLOGIES

Le traitement de la douleur, une nécessité pour éviter les retombées néfastes sur la santé

La prise en charge de la douleur est nécessaire afin d'éviter des conséquences qui peuvent être néfastes sur la santé de la personne souffrante et sur sa qualité de vie, ont souligné jeudi à Tizi-Ouzou des participants à la 3ème journée d'évaluation et de traitement de la douleur. Lors de cette rencontre, organisée et abritée par le CHU Nedir Mohamed, le médecin-chef du département Anesthésie/réanimation du CHU Nedir, le Pr Yacine Benhocine, a insisté sur l'importance du traitement de la douleur afin d'améliorer la qualité de vie du patient.

«La douleur, de manière générale, peut avoir des conséquences néfastes sur le métabolisme, particulièrement chez les sujets jeunes et âgés», a observé le Pr. Benhocine, également président du comité d'organisation de cette manifestation

scientifique et qui a présenté une communication sur le thème «Prise en charge de la douleur cancéreuse».

Il a expliqué, à ce propos, qu'en plus de la complication la plus fréquente qui est les nausées et vomissements, la douleur «stimule les hormones qui conduisent surtout à des troubles métaboliques tels l'hyperglycémie, le catabolisme protéique (dégradation des protéines en excès, augmentant l'excrétion urinaire de calcium, ce qui peut favoriser la constitution de calculs rénaux et l'apparition de l'ostéoporose), les troubles cardiovasculaires (l'hypertension artérielle et le syndrome coronarien) et l'élus paralytique (paralysie des intestins qui conduit à des occlusions)». «Le traitement de la douleur exige l'évaluation de son intensité (aiguë, chronique) et

des mécanismes déclencheurs (douleur nociceptive, psychogène ou neuropathique)», a ajouté le Pr Benhocine, soulignant, toutefois, que si le patient qui consulte cherche le soulagement de la douleur, le professionnel ne doit pas se limiter au traitement symptomatique, mais il doit rechercher la cause de cette douleur pour diagnostiquer la pathologie qui l'a déclenchée et traiter ainsi la cause réelle. Revenant au sujet de sa communication, le président du comité d'organisation de cette rencontre scientifique a observé que «malgré sa fréquence, la douleur cancéreuse est souvent mal diagnostiquée et sous-estimée», ajoutant que sa recherche «doit être systématique chez ces patients, car des moyens thérapeutiques permettant son soulagement existent». Le choix du traite-

ment, a-t-il signalé, dépend d'une évaluation rigoureuse des mécanismes et de l'intensité de la douleur ainsi que de ses répercussions, l'objectif étant de «soulager la douleur avec un minimum d'effets indésirables, d'améliorer la qualité de vie du patient et lui permettre une réinsertion socio-professionnelle». Les participants à cette rencontre, ont abordé plusieurs traitements de différents types de douleurs, dont l'usage de la morphine «qu'il faudra démystifier», selon le Dr Saïd Khilar, maître assistant au service réanimation du CHU Nedir Mohamed, tout en soulignant l'importance du respecter le dosage et les intervalles d'administration des doses des différents médicaments, afin d'éviter les problèmes d'accoutumance et les effets secondaires.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

USA

Les minorités raciales vivant aux Etats-Unis subissent davantage de discriminations liées à la COVID-19

Une nouvelle étude révèle que les minorités ethniques et raciales vivant aux Etats Unis étaient plus susceptibles d'être victimes de discrimination liée à la COVID-19 que les adultes blancs.

Dans l'étude, publiée dans l'American Journal of Public Health, les chercheurs ont mesuré la prévalence des discriminations liées à la COVID-19 dans tous les principaux groupes raciaux et ethniques aux Etats-Unis, et ils ont également analysé l'impact d'autres facteurs sociaux et démographiques sur les discriminations liées à la COVID-19.

Des chercheurs de l'Institut National sur la santé des minorités et les disparités en matière de santé, qui fait partie des Instituts nationaux de la santé (NIH) des Etats-Unis, ont recueilli des informations auprès de 5.500 Indiens d'Amérique ou



natifs de l'Alaska, Asiatiques, Afro-Américains, Hawaïens et insulaires du Pacifique, Latins, Blancs et adultes multiraciaux. Selon l'étude,

22,1% des participants au total ont déclaré avoir subi des comportements discriminatoires et 42,7% ont déclaré que les gens avaient peur d'eux. De plus, précise

l'étude, toutes les minorités raciales étaient plus susceptibles que les adultes blancs de subir des discriminations liées à la COVID-19, les adultes asiatiques et amérindiens étant les plus susceptibles d'être victimes de ce genre de discriminations.

Par ailleurs, une maîtrise limitée de l'anglais, un niveau d'instruction inférieur, des revenus inférieurs et le fait de résider dans une grande ville ou dans la division de recensement du centre-sud-est ont également augmenté la prévalence des discriminations.

La pandémie a exacerbé le ressentiment préexistant contre les minorités raciales et les communautés marginalisées, ajoute l'étude.

AFRIQUE

Plus de 98 millions de tests de dépistage réalisés

Quelque 53 pays africains ont réalisé 98.705.033 tests de dépistage du nouveau coronavirus à ce jour, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) dans son point de presse hebdomadaire jeudi.

D'après l'agence sanitaire de l'Union africaine (UA), 951.597 nouveaux tests ont été enregistrés au cours de la semaine écoulée. Cela représente une

baisse de 9% par rapport à la semaine précédente, quand 1.040.415 tests avaient été effectués.

«Le taux de positivité cumulé est de 11,3% et le ratio de tests par cas est de 8,9%», selon le CDC Afrique.

Cinq pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Ethiopie, rassemblent 60% de tous les cas confirmés de COVID-19 en Afrique.

A la date de jeudi matin, le nombre

de cas confirmés de COVID-19 sur le continent africain est monté à 11.146.001 pour 247.783 décès et 10.311.143 guérisons, d'après l'agence.

Par ailleurs, l'Afrique australe demeure la région la plus frappée par la pandémie en nombre de cas confirmés, suivie par l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale reste la région la moins touchée à cet égard, selon le CDC Afrique.

FRANCE

Plus de masque à partir de lundi dans certains lieux publics

Le masque ne sera plus obligatoire dans les lieux soumis au pass vaccinal comme les musées, les cinémas ou les restaurants à partir de lundi en France, un nouvel assouplissement des restrictions sanitaires alors que la pandémie décroît fortement.

Le masque restera cependant obligatoire dans les transports, comme le train ou l'avion, où le pass est également exigé.

Les règles changent aussi pour les personnes cas contacts et vaccinées.

Désormais, un seul test est nécessaire (autotest, PCR ou antigénique) deux jours

après avoir été déclaré cas contact, au lieu de trois actuellement. Si l'autotest est positif, un test antigénique ou PCR reste nécessaire pour confirmer le résultat. La durée d'isolement reste inchangée en cas de test positif. Dans les écoles, les contraintes s'allègent également: le protocole y passe au niveau 2, qui permet d'enlever le masque pendant la récréation et autorise davantage de brassage entre les élèves de même niveau.

A partir de lundi, un enfant déclaré cas contact ne devra plus faire qu'un seul autotest, deux jours après,

avant de pouvoir revenir en classe s'il est négatif. Des mesures justifiées, selon le gouvernement et le Haut conseil de la santé publique (HCSP), par la décade épidémiologique et la baisse constante du nombre d'hospitalisations depuis le pic atteint fin janvier. Face aux députés jeudi, le ministre de la Santé Olivier Véran a répété «enviesager une levée du pass à la mi-mars» si la trajectoire de décade se confirme, notamment en termes d'hospitalisations.

Il a considéré avec «vigilance» et «optimisme» le retour à une vie «normale», qui pourrait être envisagé

«dans les prochaines semaines». La décade de la cinquième vague entamée à l'automne dernier se poursuit: 25.484 personnes infectées par le Covid-19 étaient hospitalisées vendredi, soit 634 de moins que la veille.

Parmi les patients à l'hôpital, 2.546 sont pris en charge dans les services de soins critiques accueillant les formes les plus graves, soit 110 de moins en 24 heures. Le gouvernement a évoqué un passage sous le seuil des 1.500 malades en soins critiques d'ici mi-mars parmi les critères pour lever tout ou une partie du pass vaccinal.

L'Allemagne dépasse les 14 millions de cas

Le nombre de cas de COVID-19 enregistrés en Allemagne depuis le début de la pandémie a atteint 14,19 millions, a indiqué jeudi l'Institut Robert Koch (RKI) pour les maladies infectieuses.

Depuis que le pic Omicron a été franchi, le nombre quotidien de nouvelles infections au coronavirus est passé jeudi à 216.322, soit environ 19.300 de moins qu'il y a une semaine.

Le taux d'incidence de la COVID-19 sur sept jours en Allemagne a également continué à baisser et a atteint 1.265 infections pour 100.000 habitants.

Le nombre de patients traités dans

des unités de soins intensifs a diminué de plus de 100 pour atteindre environ 2.280, soit un chiffre nettement inférieur à celui atteint au plus fort de la deuxième vague - 5.700 - début 2021, selon le registre allemand de disponibilité des soins intensifs (DIVI).

«Le coronavirus n'en est encore qu'à ses balbutiements», a dit mercredi le ministre de la Santé Karl Lauterbach.

La pandémie n'est pas encore terminée et rien ne permet de conclure que les prochains variants du coronavirus ne seront pas plus dangereux.

M. Lauterbach a souligné que la vaccination obligatoire reste nécessaire. «Nous devons tenir compte de

la position particulière de l'Allemagne», a-t-il dit. La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus non vaccinées en Allemagne - le groupe particulièrement exposé au virus - est de 10 à 12 %, soit beaucoup plus que dans de nombreux autres pays européens.

La campagne de vaccination du pays ralentit.

Selon les chiffres officiels, seuls 148.000 vaccins ont été administrés mercredi.

A ce jour, 47,1 millions de personnes ont reçu une piqûre de rappel et 19,7 millions de personnes ne sont pas vaccinées.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde est de 432.493.284

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns Hopkins en date du 26 février à 00h00 GMT :

Monde :	432.493.284
Etats-Unis :	78.872.372
Inde :	42.894.345
Brésil :	28.589.235
France :	22.765.934
Royaume-Uni :	18.938.541
Russie :	15.819.594
Allemagne :	14.504.870
Turquie :	13.913.625
Italie :	12.693.320.

TUNISIE

Allègement des restrictions sanitaires imposées aux arrivants

Le ministère tunisien de la Santé a décidé, vendredi, d'alléger, à partir de demain 26 février 2022, les restrictions sanitaires imposées aux arrivants en Tunisie dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, s'agissant, notamment, des conditions d'entrée en Tunisie et de l'actualisation des protocoles sanitaires dans divers secteurs, compte tenu de l'amélioration des indicateurs épidémiologiques liés à la pandémie de la Covid 19.

Dans un communiqué, publié vendredi, le ministère a fait savoir que les personnes arrivant en Tunisie âgées de plus de 18 ans et ayant terminé leur schéma vaccinal sont exemptées de présenter un test PCR, à condition qu'ils disposent d'une attestation de vaccination.

Les arrivants non ou partiellement vaccinés âgés de plus de 18 ans sont tenus de présenter un résultat négatif d'un test PCR de moins de 48h, ou le résultat négatif d'un test rapide ne dépassant pas les 24 heures avec l'obligation d'un auto-confinement de 5 jours.

Par ailleurs, les enfants de moins de 18 ans arrivant en Tunisie sont exemptés de l'obligation de présenter un test PCR, un certificat de vaccination ou un passe vaccinal.

Le ministère a, également, décidé de faire subir aux personnes de plus de 18 ans des tests rapides ou des tests PCR pour dépister une éventuelle infection au SARS-Cove 2 à leur arrivée en Tunisie.

En cas de contamination, un auto-confinement de cinq jours est recommandé et de 7 jours si les symptômes persistent.

Il a également été décidé de suspendre le système «E7MI» jusqu'à nouvel ordre.

Quant à la mise à jour des protocoles sanitaires dans les différents secteurs, il a été décidé, à partir du 1er mars prochain, de porter la capacité d'accueil à 100% pour les espaces ouverts et à 75% pour les espaces fermés, avec le maintien des mesures relatives à la présentation d'un passe vaccinal et au port d'un masque de protection.

La capacité d'accueil dans les espaces fermés sera portée à 100% à partir du 1er avril prochain avec le respect des mesures de protection.

Selon la même source, les protocoles sanitaires seront actualisés en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays.

APHTES

QU'EST-CE QUI LES FAVORISE ?

La fatigue, certains aliments et même certains médicaments peuvent être à l'origine des aphtes qui apparaissent à l'intérieur des joues, sur la langue ou les lèvres. On vous dit comment faire pour les prévenir.

Généralement bénins, les aphtes n'en sont pas moins douloureux. Ces petits ulcères de la bouche apparaissent le plus souvent à l'intérieur des joues, sur les bords de la langue ou à l'intérieur des lèvres sans que l'on en connaisse vraiment la cause. Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser leur apparition.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DÉCLENCHEANTS

Les problèmes dentaires : un appareil dentaire ou une prothèse mal ajustés peuvent créer un traumatisme dans la bouche qui dégénère en ulcère.

Certains aliments : noix, cacahuètes, gruyère, fraises, tomates, citrons, ananas, figues sont connus pour déclencher des aphtes chez les personnes qui y sont sujettes.

Les modifications hormonales :



cycle menstruel et ménopause sont des périodes propices à l'apparition d'aphtes chez les femmes.

Certains médicaments : anti-inflammatoires non stéroïdiens, bêta-bloquants, antibiotiques ainsi que certains anticoagulants et les médicaments contre le paludisme sont montrés du doigt.

Le stress et la fatigue suffisent parfois à déclencher une poussée. L'arrêt du tabac provoque souvent l'apparition d'aphtes mais le phénomène est souvent temporaire.

EN CAS DE RÉCIDIVES FRÉQUENTES

En règle générale, les aphtes guérissent spontanément en 7 à 10 jours. Toutefois, certains remèdes maison permettent de réduire la douleur et d'accélérer la guérison.

Si vous en avez régulièrement,

c'est peut-être que vous présentez certaines carences en fer, en zinc ou en vitamines du groupe B (notamment B9 et B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

PEUT-ON PRÉVENIR LES APHTES ?

Surveillez vos menus en évitant soigneusement les aliments cités plus haut qui provoquent leur apparition. Brossez-vous les dents avec une brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes.

En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

COMMENT S'EN DÉBARRASSER PLUS VITE ?

On sait tous ce que sont les aphtes, enfin on croit le savoir. Pourtant, on les confond souvent avec d'autres lésions de la bouche ou même des infections oropharyngées... D'où viennent les aphtes ? Comment les soigner ? Chassez les idées reçues pour mieux vous en débarrasser !

Bien qu'ils soient la plupart du temps inoffensifs, les aphtes n'en deviennent pas moins inconfortables et peuvent empêcher certaines personnes de manger ou de se brosser les dents. Les femmes en souffrent plus souvent que les hommes et ils apparaissent encore plus fréquemment dans la bouche des personnes âgées. Le Dr Corinne Husson, dermatologue et le Dr Roger Kuffler, stomato-anatomopathologiste, font le point, dans ce dossier, sur quelques idées reçues particulièrement répandues sur les aphtes. Ils vous aident à démêler le vrai du faux.

APHTES : QUELLES SONT LES CAUSES ?

L'aphte est un trouble vasculaire. L'occlusion d'une artère nourricière et la perméabilité de ses parois induisent la nécrose d'une petite zone et une inflammation associée. Cela finit par faire un trou. C'est ça, un aphte ! Plus l'artère est importante, plus la zone nécrosée est étendue, et plus

l'aphte est gros. Il existe aussi une maladie (dite de Behçet) qui se manifeste par des aphtes buccaux et génitaux. Elle atteint surtout la population du pourtour méditerranéen et du Japon.

QUELS TRAITEMENTS CONTRE LES APHTES ?

S'il s'agit d'aphtes banals : les crèmes et gels anesthésiants locaux (type Xylocaïne® ou Dymexan®) et les gels barrière à base d'acide hyaluronique (comme BloxAphte® ou Hyalugel®) n'ont pas d'autre but que de calmer la brûlure. Dans ce cas, l'aphte guérit effectivement de lui-même en huit à dix jours. Évitez toutefois d'appliquer des acides forts, qui "brûlent" la lésion mais ralentissent sa cicatrisation !

En revanche, quand il s'agit d'aphtes géants (3% des cas). Ceux-là nécessitent des traitements corticoïdes locaux ou généraux. Et lorsque les récurrences se produisent plusieurs fois par mois, un traitement de fond peut être proposé pour espacer les crises (prescription de colchicine...).

J'AI UN APHTE : QUI CONSULTER ?

L'aphte n'est pas une maladie dentaire mais dermatologique, il est donc



recommandé de consulter un dermatologue. Il y a d'ailleurs parfois des lésions associées sur le peau (ça ressemble à de l'acné), sur les voies gén-

itales, l'œil ou encore les viscères... «Quand un patient a des aphtes buccaux et génitaux, j'envoie automatiquement faire un bilan che-

l'ophtalmo, explique la dermatologue Corinne Husson. Car les aphtes de l'œil peuvent, s'ils ne sont pas traités, entraîner une cécité.»

APHTE QUI SAIGNE : QUE FAIRE ?

Un aphte ne saigne jamais, puisque c'est un tissu en train de mourir. Un aphte qui saigne, c'est autre chose qu'un aphte ! De même si cela dure plus de quinze jours, ce n'est pas un aphte non plus. Certaines maladies auto-immunes (pemphigus) donnent des lésions qui y ressemblent et qui sont souvent soignées comme telles, en pure perte.

EST-CE UN APHTE OU AUTRE CHOSE ?

Pour beaucoup, les lésions buccales sont soit des aphtes, soit des mycoses.

Or, il existe quantité de lésions qui peuvent être traumatiques, infectieuses, auto-immunes, allergiques, dues à des affections hématologiques. Sans parler des cancers, indolores contrairement à l'aphte. Il arrive aussi que la muqueuse brûle et soit parfaitement saine, sans la moindre lésion. Il s'agit souvent dans ce cas de glossodynies (douleurs intenses sans plaie), dont le mécanisme reste mystérieux.

J'AI DES APHTES : JE CONSULTE OU PAS ?

Les aphtes sont plutôt gênants, mais ils n'ont, en général, rien de grave et disparaissent spontanément. Mais s'ils persistent plus de 10 jours mieux vaut consulter votre médecin.

En cas de récurrence fréquente : si vous avez régulièrement des aphtes, c'est peut-être que vous présentez certaines carences alimentaires (fer, acide folique, vitamines B1, B2, B6, B12). Votre médecin peut vous prescrire un

traitement préventif à base de compléments alimentaires.

Vous avez des aphtes « géants » : ces aphtes mesurent parfois jusqu'à un centimètre de diamètre. Ils siègent souvent au niveau du pharynx, sur le voile du palais, où ils entraînent une inflammation importante avec un gonflement et une douleur intense. Souvent, il est impossible de parler. Ces aphtes géants durent plus

longtemps que les petits aphtes, parfois plusieurs mois. Ils nécessitent un traitement médical adapté (corticoïdes). Sans traitement, ils cicatrisent mal et provoquent une rétraction des tissus avoisinants.

Bon à savoir

Ne confondez pas les aphtes avec l'herpès : l'herpès se manifeste par un plus grand nombre de petites

ulcérations, regroupées par 5 ou 10 sur l'avant de la bouche, débordant parfois sur le pourtour des lèvres. L'herpès est très rare avant l'âge de 20 ans. Des aphtes fréquents associés à des douleurs articulaires et des troubles cardio-vasculaires, neurologiques et digestifs peuvent être les signes de la maladie de Behçet. N'hésitez pas à consulter en cas d'apparition de ces symptômes associés.



9 ALIMENTS QUI FAVORISENT LES APHTES

6 FAÇONS DOUCES DE SOIGNER LES APHTES

Difficile de l'oublier quand il envahit un coin de la bouche, tant l'aphte est douloureux, même s'il est superficiel. Pour cicatriser rapidement et stopper la douleur, il y a les solutions douces.

Les aphtes sont de petites ulcérations de la bouche, rondes ou ovales, aux bords nets. Leur fond jaunâtre est entouré d'un liseré rouge qui témoigne de l'inflammation. Ni infectieux ni contagieux, ils provoquent une sensation de brûlure désagréable pendant au moins 5 jours. Ils guérissent spontanément en une dizaine de jours mais certaines solutions douces permettent de soulager la douleur plus rapidement.

#1 LES PROBIOTIQUES

En créant un meilleur environnement microbiotique dans la bouche, les probiotiques, notamment le *Lactobacillus paracasei*, évitent que des pathogènes viennent adhérer à la genévive et à l'aphte. Résultat, une diminution de l'inflammation, une meilleure restauration du biofilm sur la muqueuse et un moyen efficace de lutter contre les récidives.

Comment l'utiliser ?
En curatif : un comprimé ou un sachet contenant une ou plusieurs souches de probiotiques 3 fois par jour, après le brossage dentaire. En prévention : 1 seul comprimé par jour.

#2 LES EXTRAITS DE RÉGLISSE ET DE SAUGE

L'extrait de rhizome de réglisse est bien pourvu en glycyrrhizine, aux propriétés puissamment anti-inflammatoires (de type corticoïde), cicatrisantes et antivirales. Il est également source de polysaccharides, à l'action immunostimulante, et de glabridine (flavonoïdes), aux vertus cicatrisantes, antitumorales et anti-inflammatoires. Quant à la sauge, elle contient beaucoup de tanins (dont l'acide rosmarinique), aux vertus astringentes, décongestionnantes et cicatrisantes, ainsi que des flavonoïdes (en particulier de la lutéoline et de l'apigénol), anti-inflammatoires.

Comment l'utiliser ?
En bain de bouche : faites préparer par votre pharmacien un EPS (extrait de plante séché) de sauge sclérée et de réglisse, à parts égales. Diluez 1 cuillerée à café (5 ml) dans un verre d'eau et faites un bain de bouche. Vous pouvez aussi préparer votre propre bain de bouche en laissant infuser 1 cuillerée à soupe de feuilles de sauge officielle dans 25 cl d'eau chaude pendant 10 minutes. Laissez



refroidir avant de faire un bain de bouche plusieurs fois par jour. En application locale : en complément, imbibez un coton-tige et appliquez-en directement sur l'aphte, 3 fois par jour.

#3 L'HUILE ESSENTIELLE DE GROFFLIER

Antibactérienne et anti-inflammatoire, l'huile essentielle de grofflier agit sur la douleur et l'infection cutanée. En plus, elle est cicatrisante.

Comment l'utiliser ?
En application locale : dans 5 gouttes d'huile végétale d'argan (hydratante et apaisante), mettre 1 goutte d'huile essentielle (HE) de grofflier, 1 goutte d'HE de niaouli et 2 gouttes d'HE de lavande aspic; appliquer avec un bâtonnet de coton, matin, midi et soir, jusqu'à la disparition des ulcérations. En bain de bouche : 2 gouttes d'HE de grofflier et 3 gouttes de disper (dispersant). Verser le mélange dans un demi-verre d'eau chaude et faire un gargarisme avec ce mélange, 2 ou 3 fois par jour. Le conseil en plus : pendant cette période, éviter l'alcool, les aliments gras, le tabac et les saveurs piquantes.

#4 LE DUO D'HUILES ESSENTIELLES DE LAURIER NOBLE ET DE MENTHE POIVRÉE

Riche en eugénol, l'huile essentielle de laurier noble est appréciée pour ses vertus antalgiques et anti-

inflammatoires. Elle est également bien pourvue en 1,8-cinéole et en linalol aux propriétés antibactériennes, anti-infectueuses, antinocentes et antivirales. Quant à l'huile essentielle de menthe poivrée, elle est source de menthol (jusqu'à 50 %), aux propriétés cicatrisantes, anti-inflammatoires et surtout anesthésiantes.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

SOULAGEZ VOS APHTES AVEC DES BAINS DE BOUCHE MAISON

Difficile de manger normalement avec un aphte ! Mais on peut essayer de soulager la gêne avec de vieilles recettes. Comme des bains de bouche préparés avec ce qu'on trouve dans son placard ou son jardin.

POURQUOI FAIRE DES BAINS DE BOUCHE ?

Les ingrédients utilisés dans les bains de bouche permettent de désinfecter et d'apaiser la douleur causée par les petites ulcérations des genévives. Pour profiter de vertus antiseptiques, on effectuera des bains de bouche au bicarbonate ou bien au thym frais. Et pour obtenir un effet calmant, on complètera avec des sachets de thé. Les tanins du thé sont en effet connus pour assécher les muqueuses irritées.

Comment faire des bains de bouche maison ? Pour le bicarbonate : mettre une cuillerée à café de poudre de bicarbonate de soude dans un verre d'eau froide. Infusion au thym : se procurer deux branches de thym frais (dans son jardin, chez le maraîcher...). Les mettre dans une passoire. Verser de l'eau bouillante par-dessus. Laisser infuser

pendant plusieurs minutes. Filtrer. Attendre que cela refroidisse. Puis faire des bains de bouche avec l'eau au thym plusieurs fois par jour.

Compresses au thé : appliquer les sachets de thé refroidi au contact de l'aphte plusieurs fois par jour.

L'ASTUCE EN PLUS Repérer les aliments qui déclenchent des aphtes, en particulier les jours de stress ou de fatigue. Le plus souvent, il s'agit des fruits secs (noix...) du gruylère, des épices. Parfois aussi des ananas, mais on en mange moins souvent !

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

Comment l'utiliser ?
En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un coton-tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

SAHARA OCCIDENTAL La RASD poursuit la lutte pour son indépendance, 46 ans après sa proclamation

Ce 27 février marque le 46e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), un événement qui intervient dans un contexte marqué par des victoires diplomatiques et militaires en faveur du peuple sahraoui, déterminé à poursuivre son combat pour affirmer la réalité incontestable de la RASD.

La pose du jalon constitutif de la République sahraouie remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui.

Depuis, la RASD ne cesse de réaliser des succès sur la scène internationale et attire les adhésions multiples à sa cause juste.

Cependant, plus de quatre décennies après, la question sahraouie demeure sans règlement et les Sahraouis continuent de réclamer leur droit à l'autodétermination, sur fond de poursuite par l'occupant marocain de ses violations des droits des civils sahraouis.

Ainsi, le peuple sahraoui saisira, une fois de plus, l'occasion du 46e anniversaire de l'annonce de la création de la RASD, pour réaffirmer que la République sahraouie «est un fait existant et que nul ne peut le remettre en cause ni le nier».

Victoires diplomatiques et juridiques

Aujourd'hui, la RASD, membre fondateur de l'Union africaine (UA), est présente dans de nombreux événements régionaux, africains et internationaux.

Le dernier en date est le sommet ayant regroupé les dirigeants de l'UA et ceux de l'Union européenne (UE), les 17 et 18 février à Bruxelles.

D'ailleurs, la participation au sommet UE/UA d'une importante délégation sahraouie dirigée par le président de la RASD, Brahim Ghali, a été qualifiée de «grande victoire diplomatique et politique» pour la question sahraouie.

Au cours des travaux de ce sommet, le président Ghali avait affirmé que pour mettre fin aux tensions qui existent depuis 46 ans, et notamment à l'escalade que vit la région depuis le 13 novembre 2020 (agression d'El-Guerguerat),



«la paix au Sahara occidental doit être juste». Il a en outre souligné «l'impératif de respecter le droit et la légalité internationale, et d'aller vers la décolonisation».

Sur le plan juridique, la cause sahraouie a réalisé de nouveaux acquis notamment lorsque le Tribunal de l'UE, par deux arrêts du 29 septembre 2021, a annulé les nouveaux accords UE/Maroc qui incluaient illégalement la partie du Sahara occidental sous occupation marocaine.

S'inscrivant dans la lignée des précédents arrêts rendus par la Cour de justice de l'UE (CJUE) en 2016 et 2018, le Tribunal a jugé que les nouveaux accords UE/Maroc avaient été conclus en violation du droit international, sans consentement du peuple sahraoui et que ces accords ne s'appliquaient pas au Sahara occidental car le territoire sahraoui dispose d'un statut séparé et distinct de celui du Royaume du Maroc.

Cette bataille juridique menée par le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, vise à mettre fin au pillage continu par le Maroc des ressources natu-

relles du Sahara occidental et à contraindre les entreprises européennes qui mènent des activités commerciales illégales dans le territoire occupé à quitter ce dernier.

Poursuivre la lutte armée jusqu'à l'indépendance

La célébration du 46e anniversaire de la proclamation de la RASD intervient après plus d'un an de la reprise de la lutte armée, suite à la rupture du cessez-le-feu de 1991 par l'occupant marocain à travers son agression le 13 novembre 2020 menée à El-Guerguerat contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement.

Le retour aux armes constitue pour le peuple sahraoui une nouvelle occasion pour réaffirmer son droit inaliénable à l'indépendance et à la liberté.

Dans ce contexte, le ministre des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie à l'étranger, Mustafa Ali Sid Al-Bachir a réaffirmé récemment que le peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, «connaît sa destination et avance ré-

solument vers l'objectif escompté, en l'occurrence édifier un Etat indépendant», en allusion aux victoires remportées par l'armée sahraouie depuis la reprise de la lutte armée.

En effet, l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a réalisé une série de «victoires militaires», infligeant à l'armée marocaine de «lourdes pertes» humaines et matérielles le long du mur de sable.

Début février, l'armée sahraouie a annoncé de grosses pertes militaires au sein de l'armée de l'occupation grâce à ses attaques ciblées ayant fait plusieurs morts dans les rangs marocains, outre la destruction d'un lance-roquettes et du Quartier général du 43e bataillon à Mahbes.

À la veille de la célébration de la proclamation de la RASD, Khatri Adouh, responsable du secrétariat du Front Polisario, a déclaré que «l'ère de l'expectative est révolue, notamment après l'escalade du Maroc et son alliance avec l'entité sioniste», assurant que «la lutte armée se poursuivra jusqu'à l'indépendance».

TCHAD Remaniement du gouvernement de transition

Le président de la transition au Tchad, le général Mahamat Idriss Deby Itno, et le Premier ministre de transition, Pahimi Padacké Albert, ont remanié le gouvernement de transition, selon un décret publié vendredi soir par la télévision publique.

Parmi les nouveaux éléments, on note la nomination du général Idriss Dokony Adiker au ministère de la Sécurité publique. Le président du Comité olympique tchadien (COST), ancien directeur général de la police nationale, remplace le général Souleyman Adam Abakar.

L'ancien ministre du Pétrole et de l'Énergie, Djerassem Le-Bemadjel, signe également son retour au gouvernement, au même poste.

Les départements de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat, ainsi que celui de la Santé publique, du Commerce, des Affaires foncières, et de l'Enseignement supérieur voient également l'arrivée de nouvelles personnalités.

Le remaniement du gouvernement de transition, formé en mai 2021, intervient à quelques jours de l'ouverture du dialogue national inclusif, prévue pour le 10 mai prochain.

Après la mort du président tchadien, Idriss Déby Itno, fin avril 2021 des suites de blessures reçues lors des combats contre des troupes rebelles, un Conseil militaire de transition (CMT), composé de quinze généraux, a pris les commandes.

Le CMT, dirigé par le général Mahamat, fils du président défunt, a assuré conduire une transition politique d'une «durée de dix-huit mois renouvelable» (selon la Charte de transition) avant le transfert du pouvoir à un président élu démocratiquement.

MALI Le médiateur Goodluck quitte le Mali sans obtenir une date pour les élections

Le médiateur ouest-africain pour le Mali, le Nigérien Goodluck Jonathan a quitté Bamako vendredi, après deux journées de discussion avec les autorités de transition, sans avoir pu obtenir d'accord sur une date pour les élections, selon un diplomate.

«Le séjour de la délégation est terminé. Mais elle n'est pas revenue avec un calendrier électoral», a dit un diplomate de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Selon la même source, la délégation emmenée par l'ancien président nigérien «devrait revenir dans quelques semaines» et «les discussions se poursuivront».

La délégation est repartie vers Accra pour rendre compte au président ghanéen Nana Akufo-Addo, dont le pays assure la présidence tournante de la Cédéao.

Un officiel malien ayant pris part aux discussions a confirmé le résultat des discussions: «nous n'avons pas donné de date pour les élections. Ce n'était pas possible. Mais l'ambiance de travail était très bonne et les discussions se poursuivront».

L'ancien président nigérien qui s'est entretenu jeudi et vendredi avec plusieurs responsables des autorités militaires, dont le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a promis jeudi soir de «continuer la conversation» avec les Maliens.

Vendredi à Bamako, plus d'une centaine de manifestants étaient rassemblés en soutien aux autorités de transition.

Un comité technique de la Cédéao propose l'organisation de scrutins dans un délai de 12 ou 16 mois, avec l'aide d'une Autorité indépendante de gestion des élections (Aige).

Le médiateur avait appelé à une transition démocratique dans «les plus brefs délais», au lendemain de l'approbation d'un plan permettant aux autorités de transition de rester au pouvoir pendant cinq ans.

L'organe législatif au Mali avait entériné lundi une période de transition pouvant aller jusqu'à cinq ans avant la tenue d'élections.

Le Mali a été le théâtre de deux coups d'Etat militaires en août 2020 et en mai 2021.

La crise politique va de pair avec une grave crise sécuritaire en cours depuis le déclenchement en 2012 d'insurrections indépendantistes et terroriste dans le nord.

APS

ETHIOPIE L'Éthiopie n'a jamais eu pire «ennemi» que sécheresse et famine, affirme Abiy

Le Premier ministre Abiy Ahmed a affirmé vendredi que sécheresse et famine étaient le pire ennemi jamais connu par l'Éthiopie, actuellement touchée tout comme une partie de la Corne de l'Afrique par un déficit dévastateur de pluies.

«Il n'y a jamais eu d'ennemi dans l'histoire qui nous ait éprouvé autant que la sécheresse et la famine qui reviennent tous les dix ans», a déclaré vendredi M. Abiy dans un communiqué posté sur Facebook et Twitter.

«La famine est une tache sombre sur l'image de notre pays (...) Bien que la sécheresse arrive naturellement, la famine est créée par l'Homme», a-t-il

ajouté, blâmant le manque d'efficacité de l'agriculture éthiopienne. En 2015-2016, le pays, alors confronté à la pire sécheresse en plusieurs décennies, avait pu grâce à l'intervention du gouvernement et d'ONG étrangères éviter la répétition des famines connues dans les années 1970 et 1980. Ces dernières avaient tué des centaines de milliers d'Éthiopiens. Du sud de l'Éthiopie au nord du Kenya en passant par la Somalie, la Corne de l'Afrique fait actuellement face à une sécheresse qui alarme les organisations humanitaires, avec près de 13 millions de personnes menacées par la faim. Dans ces régions où la population vit majoritairement d'élevage

et d'agriculture, les trois dernières saisons des pluies depuis fin 2020 ont été marquées par de faibles précipitations, venant s'ajouter à une invasion de criquets qui a ravagé les cultures entre 2019 et 2021. Selon l'ONU, 5,7 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire dans le sud et le sud-est de l'Éthiopie, dont un demi-million d'enfants et de mères souffrant de malnutrition.

Dans un communiqué publié début février, l'Unicef alertait sur le fait que 6,8 millions d'Éthiopiens auront besoin de cette aide d'ici mi-mars.

L'Unicef disait également observer des «déplacements majeurs» de population depuis ces zones.

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le Kremlin accuse l'Ukraine d'avoir fait capoter une trêve en refusant des négociations

Le Kremlin a accusé samedi l'Ukraine, au troisième jour de l'opération militaire russe dans le pays, d'avoir fait capoter une trêve en refusant des négociations.



"Hier dans la journée (vendredi), s'attendant à des négociations, le président russe a ordonné l'arrêt de l'avancée de l'essentiel des forces" de Moscou, a affirmé le porte-parole de

la présidence russe, Dmitri Peskov. "Étant donné que la partie ukrainienne a refusé les négociations, l'avancée des forces russes a repris aujourd'hui", a-t-il ajouté. La Russie avait

indiqué vendredi avoir proposé des pourparlers à Minsk, capitale du Bélarus. Interrogé sur les sanctions qui se multiplient, M. Peskov les a jugées "prévisibles" et assuré que des "me-

sures sont en train d'être prises pour minimiser leur effet pour tous les secteurs de l'économie". Puis, il faudra développer les mesures de représailles", a-t-il conclu.

Réunion des ministres européens de l'Énergie lundi à Bruxelles

La France, qui occupe la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, a annoncé samedi la tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres européens en charge de l'Énergie lundi à Bruxelles, alors que plusieurs pays européens dépendent fortement de la Russie pour leurs importations de gaz.

"Suite à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et dans

le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, réunira lundi prochain ses homologues européens en charge de l'énergie à Bruxelles pour une réunion extraordinaire du Conseil des ministres", selon un communiqué.

Une conférence de presse sera organisée, à l'issue de la réunion, avec Barbara Pompili et Kadri Simp-

son, Commissaire à l'Énergie.

L'Union européenne a durci ses sanctions contre la Russie, après son opération militaire en Ukraine, sans toutefois aller jusqu'à exclure le pays du système d'échanges bancaires internationaux Swift.

Plusieurs États membres freinent, dont l'Allemagne, très dépendante du gaz russe pour son approvisionnement, qui préfère l'envisager pour plus tard.

Un bateau russe intercepté dans la Manche

Un bateau de commerce battant pavillon russe, soupçonné d'appartenir à une entreprise russe visée par les sanctions prises par l'UE contre Moscou, a été intercepté dans la Manche par les autorités françaises, a annoncé samedi la préfecture maritime.

Ce bateau transportant des véhicules vers Saint-Petersbourg (Russie) était parti de Rouen, dans le

nord-ouest de la France, et a été dérivé vers Boulogne-sur-Mer, un port du Nord, selon la préfecture.

Un patrouilleur de la douane, appuyé par une vedette de gendarmerie et un patrouilleur de la marine, a escorté le roulier Baltic Leader, a précisé Véronique Magnin, officier de communication régional pour la préfecture maritime.

La douane mène actuellement des auditions

Ce bateau de 127 mètres est "fortement soupçonné d'être lié à des intérêts russes visés par les sanctions", a-t-on précisé de même source, soulignant que cette mesure, signe de "fermeté", était "rare" dans cette zone.

"Le navire de commerce russe a été coopératif", a affirmé Mme Magnin.

La douane mène actuellement des auditions

et investigations à bord afin de confirmer ces liens.

L'ambassade russe à Paris, informée par un appel d'urgence du capitaine, a indiqué avoir "immédiatement contacté les autorités françaises pour demander des éclaircissements", a déclaré le porte-parole de l'ambassade, Alexandre Makagounov, cité par l'agence de presse officielle TASS.

Kiev durcit le couvre-feu, toute personne dans la rue après 17H00 traitée en ennemi

Le maire de la capitale ukrainienne a annoncé samedi un durcissement du couvre-feu en place en raison de l'opération militaire russe, avertissant que toute personne se trouvant dans la rue entre 17H00 et 08H00 serait traitée en ennemi.

"Tous les civils qui seront dans la rue pendant le couvre-feu seront

considérés comme des membres des groupes de sabotage et de reconnaissance de l'ennemi", a indiqué Vitali Klitschko sur Telegram.

Imposé à Kiev jeudi après le déclenchement de l'opération russe, le couvre-feu durait jusqu'ici de 22H00 à 07H00.

M. Klitschko a également annoncé que le métro de la capitale

était désormais transformé en refuge pour les habitants et n'allait plus pour l'instant assurer le service de transport. "Le métro est passé en mode refuge", a-t-il écrit dans un message séparé sur Telegram.

Samedi, Kiev était sous les tirs de missiles de Moscou et des combats se déroulaient dans la ville, selon les autorités ukrainiennes.

Le président Zelensky assure être toujours à Kiev

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a assuré samedi qu'il était toujours à Kiev et qu'il n'avait pas fui, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

"Nous sommes tous là. Nos troupes sont ici (...) Nous défendons notre in-

dépendance, notre État.

Et cela va continuer", a-t-il déclaré dans la vidéo, où lui et d'autres responsables du gouvernement se trouvaient devant le bâtiment du Parlement à Kiev.

Certaines informations affirmaient qu'il avait pris

la fuite. Volodymyr Zelensky a assuré par ailleurs avoir "cassé le plan" de la Russie au troisième jour de l'opération militaire russe dans son pays, appelant les Russes à dire à Vladimir Poutine d'arrêter la guerre. "Nous avons tenu bon et repous-

sons avec succès les attaques ennemies. Les combats continuent dans de nombreuses villes et régions du pays, mais (...) c'est notre armée qui contrôle Kiev et les villes clés autour de la capitale", a dit M. Zelensky dans une vidéo sur Facebook.

CHINE-GRANDE BRETAGNE

Le ministre chinois des Affaires étrangères s'entretient avec son homologue britannique au téléphone

Le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de Chine, Wang Yi, a eu vendredi une conversation téléphonique avec la ministre britannique des Affaires étrangères Liz Truss a rapporté l'agence Chine nouvelle.

Rappelant que cette année marque le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-britanniques au niveau des ambassadeurs, M. Wang a souligné que l'expérience et les enseignements des 50 dernières années avaient prouvé que la coopération mutuellement bénéfique entre Pékin et Londres servait pleinement les intérêts des deux pays. Il a ajouté que dans la situation internationale instable actuelle, la Chine et le Royaume-Uni, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, devraient apporter plus de stabilité au monde.

IRAN-ÉTATS UNIS

Téhéran prête à reprendre la production d'uranium hautement enrichi

L'Iran est prêt à reprendre «à n'importe quel moment» la production d'uranium hautement enrichi, a averti vendredi le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Eslami.

Ces derniers jours, des négociateurs ont fait état d'avancées dans les pourparlers de Vienne visant à sauver l'accord nucléaire conclu en 2015 entre l'Iran, les États-Unis, la Chine, la France, le Royaume-Uni, la Russie et l'Allemagne.

L'enjeu est de faire revenir les États-Unis dans l'accord dont ils s'étaient retirés en 2018 en rétablissant les sanctions contre l'Iran.

En riposte, ce pays s'est largement affranchi des restrictions à ses activités nucléaires. «Enrichir de l'uranium peut être fait à n'importe quel moment», a déclaré M. Eslami, cité par un communiqué de l'OIEA. Si après un éventuel succès à Vienne les États-Unis se retirent à nouveau de l'accord et «ne remplissent pas ainsi leurs obligations, nous reviendrons à la situation précédente» en reprenant la production d'uranium hautement enrichi, a-t-il averti.

L'accord de 2015 avait permis la levée de sanctions économiques internationales contre l'Iran, en échange de strictes limites à son programme nucléaire, censées l'empêcher de se doter de la bombe atomique, ce que Téhéran dément vouloir faire.

L'Iran a annoncé en avril avoir commencé à produire de l'uranium enrichi à 60%, soit bien au-delà du seuil de 3,67% fixé par l'accord international, se rapprochant des 90% nécessaires à la confection d'une bombe atomique. L'Iran a toujours nié chercher à se doter de la bombe atomique.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE L'OLP appelle à la protection internationale du peuple Palestinien et de ses lieux saints

Le Département des droits de l'Homme et de la société civile de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a appelé la communauté internationale à garantir une protection internationale au peuple palestinien et à ses lieux saints.

"Le 25 février marque la commémoration du massacre de la mosquée Ibrahimî, qui a entraîné la mort de 29 fidèles et 150 blessés à l'intérieur de l'enceinte de la mosquée", a rappelé vendredi le département dans un communiqué, appelant la communauté internationale à "assumer ses responsabilités et à fournir une protection internationale aux Palestiniens et à leurs lieux saints sous occupation".

Le département a ajouté que "depuis cette date, les Palestiniens sont privés d'accès à la mosquée Ibrahimî et de prier en plus d'empêcher l'appel à la prière la plupart du temps".

"Ce massacre est une violation de toutes les lois et accords internationaux relatifs aux droits de l'Homme et à la liberté de culte, d'autant plus qu'il existe des décisions de nombreuses institutions internationales concernées qui considèrent la mosquée Ibrahimî comme une partie du patrimoine humain en tant que lieu sacré exclusivement réservé aux musulmans et aux Palestiniens", ajoute la source. Un matin de vendredi du mois de Ramadan en 1994, le colon Goldstein, qui habite dans une colonie illégale à El Khalil, a pénétré dans la mosquée alors qu'un grand nombre de fidèles musulmans priaient à l'aube, dont la plupart étaient des personnes âgées et a ouvert le feu au hasard, entraînant un grand nombre de morts et de blessés. Ce colon a tué 29 fidèles et a blessé 150 autres.

MUSIQUE

Clôture en apothéose de la 3^e édition du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali»

«De Bagdad à Cordoue», une opérette réunissant, chant andalou, conte, poésie et danse, a marqué la cérémonie de clôture de la 3^e Edition du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali», animée par une pléiade d'interprètes de renom, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire.

Devant le public nombreux de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, Naguïb Kateb, en maître de cérémonie et à la direction artistique d'une fusion judicieuse de l'Orchestre national féminin de l'Opéra d'Alger avec celui de la Fondation Abdelkrim-Dali, a conduit avec une main de maître et un savoir-faire qui n'est plus à présenter, la cérémonie de clôture de la 3^e Edition du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali».

Sur une idée de Naguïb Kateb (Soltane El H'Wa), coécrite avec Sihem Arafà Kennouche, (la conteuse), une dualité passive va opposer les modes «Zidane» et «Ghrib» de la musique andalouse, entretenant des échanges parfois intenses, sur la question de savoir lequel des deux a plus d'égard et de notation.

Entretenant la dualité entre les deux

modes, la narratrice fait valoir les arguments de chacun à travers les personnages suggérés de Leïla la belle servante dans le Palais de Haroun Errachid, surnommée «Leghriba» et sujette à toutes les convoitises, et Hibatou Allah Ibn Moâd El Habachi, à qui reviendrait le mérite d'avoir su extraire le mode Zidane du genre Rasd pour lui donner une vie autonome.

Portés avec brio par la théâtralité de la conteuse sous un éclairage feutré aux atmosphères conviviales, les deux antagonistes prenaient chaque fois à témoins d'éminents savants de différents domaines de la pensée humaine du XVIII^e siècle, à l'instar d'El Farabi, El Kindi, Ziriab et Abou El Faraj El Asfahani, entre autres.

Chaque argumentaire, avancé d'abord par la beauté du propos en prose, est illustré



ensuite par le chant et la musique, autres modes d'expression brillamment portés par une pléiade de cantatrices et de ténors de renom, pour clore les débats dans l'entente et la réconciliation, avec «Touchiyet El Kamal» (la perfection), pièce musicale dans laquelle les deux modes vont cohabiter harmonieusement après avoir appris à vivre ensemble.

En solo, en duo ou en groupe, les voix présentes et étoffées de, Zakia Kara Terki, Lila Borsali, Beihdja Rahal, Lamia Madini, Hasna Hini, Karim Boughazi, Abdelwahab Bahri, Sihem Arafà Kennouche (conteuse) et Naguïb Kateb (en chanteur), ainsi que les ballerines et les danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger, ont porté cette belle randonnée onirique, au plaisir d'un public conquis.

En présence des ministres, de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji et de la Communication, Mohamed Bouslimani, ainsi que des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie, le public a savouré tous les moments de l'opérette dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes à l'issue du spectacle.

Programmée du 21 au 25 février, la 3^e édition du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali» a été organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère de la Communication.

Créé en 2016, ce prix baptisé du nom d'une grande figure de la musique andalouse qui a su allier «Gharnati» et «Sanaâ», vise à promouvoir les jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

Nassima Haffaf, lauréate du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali» 2022

La violoniste interprète de musique andalouse, Nassima Haffaf, a été consacrée, vendredi soir à Alger, «grande lauréate» de la 3^e édition du Prix «Cheikh Abdelkrim-Dali», qui a mis en compétition sept finalistes.

Lors de la cérémonie de clôture organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le jury, présidé par le chercheur musicologue et interprète de la chanson andalouse, Noureddine Saoudi, a décerné le 1^{er} Prix de ce concours biennal à Nassima Haffaf pour son interprétation de «noubet Leghrib», dans ses différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques.

A huit ans, Nassima Haffaf a rejoint l'association «Anadil El Djazair», alors dirigée par Youcef Ouznadj, pour adhérer bien après, à l'Ensemble des «Beaux Arts d'Alger» sous la houlette d'El Hadi Boukoura.

Elle fera par la suite, simultanément partie de l'Orchestre féminin de l'Opéra d'Alger qui avait sollicité ses

services, et de l'association «Cortoba», quelle ne quittera plus.

Après l'annonce de son sacre, Nassima Haffaf s'est vu remettre le trophée honorifique et l'attestation de succès, en plus d'un «accompagnement financier» pour l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD.

Le jury a également consacré, Asma Hamza et Youcef Nouar, respectivement lauréats du 2^e et 3^e Prix pour leurs rendus des noubas «Sika» et «Raml El Maya», alors que les quatre autres finalistes ont reçus des attestations de participation et des cadeaux honorifiques.

En présence des ministres, de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji et de la Communication, Mohamed Bouslimani, le président du jury, Noureddine Saoudi a énuméré les critères d'évaluation retenus durant le travail d'appréciation de chaque rendu, pour départager les artistes finalistes

du concours. Faisant remarquer que les prestations des candidats «se valaient» et qu'il a donc été «difficile pour le jury de les départager», M. Saoudi a précisé que l'évaluation s'est faite essentiellement autour de: la connaissance de la Noubas et la capacité de l'interprète, la diction, l'interprétation, l'esthétique et ornements vocaux, le rythme, la maîtrise de l'instrument, ainsi que la tenue et l'allure de l'artiste.

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien du ministère de la Communication, la 3^e édition du Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, a mis en lice sept finalistes, choisis parmi une «treizaine» de candidats inscrits.

Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, du nom d'une grande figure de la musique andalouse qui a su allier «Gharnati» et «Sanaâ», vise à promouvoir les jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

BÉNI ABBÈS

Premier cycle de formation aux techniques de production du court-métrage en mars prochain

Une vingtaine de jeunes de la wilaya de Béni-Abbès, prendront part au premier cycle d'initiation et de formation aux techniques de production et réalisation du court-métrage, «Ciné Saoura 1», prévu du 2 au 6 mars prochain, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Placé sous le signe «L'image au service du patrimoine culturel», cette manifestation cinématographique encadrée par le jeune cinéaste Salah Boufella, vise essentiellement à renforcer les connaissances des participants dans les domaines liés aux techniques cinématographiques dont notamment la production et la réalisation du court métrage et de courts documentaires traitants les différentes composantes du patrimoine culturel», a précisé à l'APS, le président de l'association «Aourourout», de solidarité et revivification des traditions de la wilaya, Abdelkader Telmani.

«Ce cycle de formation qui s'inscrit aussi dans la perspective de la mise à profit de l'image dans la sensibilisation sur la préservation et la protection du patrimoine

matériel et immatériel de la région de Béni-Abbès, et du pays en général, a pour objectif également de développer les activités des jeunes cinéastes-amateurs à travers la région, la promotion du cinéma et les activités cinématographiques auprès des jeunes», a expliqué M.Telmani.

Initiée avec le partenariat technique de l'association locale pour la communication artistique, cet événement a aussi pour objectif le renforcement des connaissances des jeunes talents locaux des deux sexes en la matière et les inciter à s'exprimer à travers le court-métrage pour la vulgarisation et la sensibilisation sur la nécessité de valorisation du patrimoine culturel et mettre en relief dans leurs prochaines œuvres cinématographiques les questions liées à sa préservation», a-t-il souligné. «D'autres rencontres similaires seront organisés à l'avenir par notre association et ce dans le cadre de notre programme d'activités dont le financement est assuré par nos propres moyens», a fait savoir M. Telmani.

APS

PUBLICITÉ



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
CA 61.275.180.000 DA - RC N° 02B 18083 - NIF: 000.216.299.033.049
DIRECTION OPERATIONNELLE DE GUELMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°02/2022

La Direction Opérationnelle de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation des :

- « Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
- « Travaux de raccordement final des clients en cuivre »

La participation au présent appel d'offre s'adresse uniquement aux entreprises titulaires des registres de commerce comprenant le code d'activité « 109214 » intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer auprès de la Direction Opérationnelle de Guelma sise Rue Seridi Mohamed Tahar - Guelma, le cahier des charges contre le paiement de 2 000,00 DA au compte bancaire BNA n° 001 00816 0300 000 172/53, non remboursable, représentant les frais de la documentation.

Les offres doivent être composées

- 1- D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée indiquant la mention dossier administratif, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 2- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée indiquant la mention offre technique, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 3- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée indiquant la mention offre financière, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE GUELMA
ADRESSE : Rue Seridi Mohamed Tahar Guelma
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au quinzisième (15) jour de 08h00 à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure limites de dépôt des plis ne seront pas prises en considération
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14 h00 à l'adresse précitée.

SALON MONDIAL DU MOBILE DE BARCELONE L'accélérateur «Algeria Venture» représente les startups algériennes



L'accélérateur public de startups «Algeria Venture» sera présent au Salon mondial du mobile de Barcelone (Espagne) «MWC22», pour représenter l'écosystème des startups algériennes lors de cet événement mondial, a indiqué son directeur général, Sid Ali Zerrouki.

Dans une déclaration à l'APS, M. Zerrouki a fait savoir que le premier accélérateur public mettra en avant l'énorme potentiel des startups algériennes à cet événement «phare», qui se tiendra du 28 février au 3 mars 2022.

«C'est une occasion pour présenter les opportunités d'investissement dans un écosystème qui connaît, ces deux dernières années, une croissance fulgurante, en faisant ainsi de l'Algérie le futur hub technologique par excellence

d'Afrique du Nord», a-t-il souligné. Selon M. Zerrouki, Algeria Venture sera le seul établissement à représenter l'Algérie au salon MWC22 qui verra la participation de 165 pays, 1.500 exposants, 2.000 startups et 950 investisseurs.

De plus, Algeria Venture participera à l'événement 4 Years From Now (4yfn) organisé en marge du salon MWC22.

Il s'agit d'un événement dédié aux startups qui permet aux entrepreneurs, aux investisseurs, et aux grandes entre-

prises de se connecter pour créer de nouvelles opportunités de partenariat.

A noter que le MWC de Barcelone est un événement mondial qui regroupe des entreprises et des pionniers de la high-tech de renommée mondiale qui échangent sur les tendances, les ambitions, la progression et l'avenir de la connectivité.

Il offre également des opportunités de réseautage avec des influenceurs de l'industrie mobile et technologique.

BUILTEC 2022 Encourager l'utilisation des nouvelles technologies dans la construction

Les participants au 2ème Salon national des constructions modernes et des nouvelles technologies "BUILTEC 2022" ont insisté mercredi sur la nécessité d'encourager l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de la construction. "L'utilisation des nouvelles technologies ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur du bâtiment", a indiqué à l'APS Abdelkrim Langar, cadre au sein de la Société "Media Smart", organisatrice de l'événement, mettant en avant l'importance de l'utilisation de la technique 3D qui a "donné ses fruits en matière de préservation du patrimoine". A ce titre, le même responsable qui a appelé les pouvoirs publics à mettre en place les conditions nécessaires pour renforcer l'utilisation de nouvelles technologies dans la construction, a plaidé également pour l'introduction de la maquette numérique dans le domaine de la construction et l'utilisation de tous les moyens technologiques pour préserver le patrimoine. "Asseoir les fondements nécessaires (amélioration du débit internet notamment) pour encourager l'émergence de villes intelligentes", figure aussi parmi les recommandations émises au terme de ce Salon national qui a regroupé des professionnels du bâtiment venus des quatre coins du pays, des représentants du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), de l'université Constantine-3 et du Conseil national

de l'ordre des architectes (CNOA) entre autres. Les participants à cet événement ont également appelé à multiplier les expériences pour la réalisation de maisons intelligentes, et autres réflexions pour la conception de constructions adaptées au mode de vie des citoyens dans les différentes régions du pays notamment au sud. Le deuxième Salon national des constructions modernes et des nouvelles technologies "BUILTEC 2022" s'est ouvert dimanche à Constantine avec la participation de 45 exposants représentant plusieurs secteurs d'activités en rapport avec l'habitat et les nouvelles technologies, a-t-on rappelé.

"La manifestation a constitué une opportunité pour les professionnels du secteur de l'habitat de découvrir les dernières évolutions et les solutions intelligentes utilisées dans le domaine de la construction et les innovations technologiques de conception adoptées afin d'être au diapason des exigences de l'heure pour une vie confortable avec moins de dépenses", a déclaré le directeur de la société "Media Smart", organisatrice de l'événement, Seif Eddine Salhi. Placé sous le slogan "La technologie au service de la construction", ce Salon national a été mis à profit pour présenter les aspects liés à l'utilisation de la technologie et la numérisation dans la construction et la préservation du patrimoine national, la conception de villes modernes et l'architecture des maisons intelligentes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:(/2022)

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public portant ; La Direction des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILA lance un Avis d'Appel d'offre national ouvert pour
OPERATION : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU COLLEGE A SIDI M'HAMED.
PROJET : REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU COLLEGE ATTAOUI ELMOKHTER A SIDI M'HAMED.

Toutes les entreprises possèdent une Certificat de qualification et de classification en Bâtiment (activité principal) catégorie 02 et plus
Les entreprises peuvent retirer Le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA rue cherid abdelhafid route ichbillia m'sila.

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2022

OPERATION : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU COLLEGE A SIDI M'HAMED.

PROJET : REALISATION D'UNE DEMI-PENSION 200 R AU COLLEGE ATTAOUI ELMOKHTER A SIDI M'HAMED.

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERID ABDELHAFID ROUTE ICHBILLIA M'SILA
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1/ dossier de candidature :

- 01- une déclaration de candidature rempli, datée, signée et cachetée.
- 02- une déclaration de probité rempli, datée, signée et cachetée.
- 03- Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principal) catégorie 02 et plus (copie).

2/ offre technique:

- 01- Déclaration à souscrire rempli, datée, signée et cachetée.
- 02- Planning d'exécution des travaux rempli, datée, signée et cachetée
- 03- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- 04- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli et signé par le soumissionnaire.
- 05 - Liste détaillée des moyens matériels proposée (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un expert d'engins accompagnée de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie) l'assurance au nom du candidat ou de la société.
- 06- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation à la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les Certificats de diplômés (copie) et parafscale CACOBATH.

3/ Dossier Financier :

- 01-Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
- 02- Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté
- 03-Devis quantitatif et estimatif. Rempli, daté, signé et cacheté

Remarque : dans le cas où un candidat participe d'un cahier des charges non retiré auprès LA DIRECTION ou non inscrit au registre retrait cahiers des charges son offre sera éliminer automatiquement.

-Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

- Le délai de préparation des offres est fixé à (15) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 13h30Min. Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et B.M.O.P. Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongé le jour suivant du travail.

- Le délai de validité des offres est fixé à 03 mois+ délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14 h au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila salle de réunion .

JM-2022

La société civile et les anciens champions appelés à contribuer à la réussite de l'édition d'Oran

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebga a appelé, jeudi à Oran, les acteurs de la société civile et les anciens champions sportifs à se mobiliser pour contribuer à la réussite de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue cet été, du 25 juin au 6 juillet, dans la capitale de l'Ouest du pays.

«Oran et l'Algérie en général s'apprentent à passer une grande épreuve, à savoir, donner la plus belle image de la ville lors des prochains JM», a déclaré le ministre, lors d'une rencontre à la salle des conférences de la mosquée pôle «Abdelhamid Ibn Badis» avec les présidents des ligues sportives de la wilaya, des associations de la société civile et des anciens champions locaux. «Après avoir presque achevé les nouvelles infrastructures sportives et la réhabilitation des anciennes, le tour est venu pour assurer une meilleure organisation possible des JM. Cela passe par une promotion à la hauteur de l'événement, une opération à laquelle doivent être mobilisés la société civile et les anciens champions sportifs en œuvrant dans la sensibilisation des citoyens pour contribuer à la réussite de cette importante manifestation sportive», a-t-il ajouté. Soulignant la nécessité pour tout un chacun de s'impliquer dans ce processus, M. Sebga a mis en relief l'impor-



tance de la 19e édition des JM dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens avec l'optique de faire d'Oran une «ville modèle distinguée dans tous les domaines».

Le ministre a fait savoir que l'objectif essentiel recherché de l'organisation de cet événement est «d'enclencher le processus du développement local compte tenu des répercussions positives sur tous les plans qui découleront de l'événement sportif sur la population de la ville». L'autre objectif visé par l'organisation de ce rendez-vous méditerranéen

dans la capitale de l'Ouest et pour lequel l'Etat a mobilisé tous les moyens humains et matériels, est de «prouver que l'Algérie est capable d'accueillir les plus grands événements sportifs internationaux», comme a tenu à souligner le ministre, qui a ensuite écouté les interventions de certains participants à la rencontre, à l'image des anciens sportifs internationaux, Mustapha Dobala et Daoud Sofiane. La plupart des interventions tournaient autour de la nécessité de profiter des JM pour redonner au sport oranais son lustre d'antan, et ce, à

travers une exploitation optimale des installations dont va bénéficier le mouvement sportif local, une fois le rendez-vous méditerranéen clôturé. Le wali d'Oran, Saïd Sayoud a abondé, dans ce sens, en axant son intervention sur la nécessité de préserver les acquis sportifs dont la ville a bénéficié, prévenant que les nouvelles structures sportives ou celles qui ont été restaurées «ne doivent pas connaître le même sort que certains importants ouvrages sportifs qui sont dans un état lamentable dans d'autres wilayas». A l'issue de cette rencontre, le ministre, qui était accompagné du président du Comité sportif olympique algérien, Abderrahmane Hammad, s'est rendu au Palais des sports «Hamou Boutlélis» au quartier «Medina Jdida», où il a présidé la cérémonie d'ouverture officielle du championnat national de judo individuel (garçons et filles), qui se poursuivra jusqu'à samedi. Cette épreuve regroupe pas moins de 520 athlètes, dont 196 de la catégorie féminine.

BOXE - MÉMORIAL DE STRANDJA (7^E JOURNÉE)

Roumaïssa Boualem en argent

La boxeuse algérienne Roumaïssa Boualem s'est finalement contentée d'une médaille d'argent au tournoi international "Mémorial de Strandja", après sa défaite en finale des 50 kilos, survenue samedi contre la Kazakh Nazym Kyzaibay (5-0).

Comme lors des combats précédents, Roumaïssa Boualem a donné le meilleur d'elle-même, mais son courage et son abattage n'ont pas suffi contre la redoutable Kazakh, double championne du monde, et deux fois championne d'Asie.

Ainsi, les derniers espoirs de voir l'Algérie remporter une médaille d'or dans ce tournoi reposent désormais sur Imane Khelif, qui va disputer sa finale chez les 63 kilos. En effet, les deux autres représentants algériens dans cette compétition, en l'occurrence Ichrak Chaïb chez les 66 kilos (dames) et Abdel-Nacer Ben Laribi chez les 63,5 kilos (messieurs) ont déjà été éliminés. Chaïb a été sorti dès les quarts de finale, après sa défaite mercredi contre la Kazakh Dariga Shakimova (5-0), alors que Ben Laribi a atteint les demi-finales, où il s'est finalement incliné vendredi soir contre l'Ukrainien Khartsyz Yaroslav, sur le score de 4-1.

La jeune algérienne avait livré un bon combat dans l'ensemble, mais son courage n'a pas suffi contre la médaillée de bronze aux JO de 2016 à Rio, et qui avait démarré ce tournoi en fanfare, en balayant facilement la Bulgare Melis Yonuzova, au tour précédent. De son côté, et le fait d'avoir atteint le stade des demi-finales, Ben Laribi n'est pas sorti les mains totalement vides, puisqu'il a glané une médaille de bronze.

Plus de 450 boxeurs (messieurs et dames), représentant 36 pays, prennent part à ce prestigieux tournoi international, qui se déroule du 20 au 27 février à Sofia (Bulgarie), et dont c'est la 73e édition cette année.

HAND - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ U18 Première sortie pour les cadettes à Conakry

La sélection féminine algérienne de handball des moins de 18 ans (U18) prend part à la 17e édition du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, prévue du 27 février au 4 mars à Conakry (Guinée), avec l'ambition de faire bonne figure et réussir la meilleure participation possible face aux meilleures équipes du continent. Pour leur première sortie internationale, la sélection algérienne conduite par le duo Nadia Benzine- Yamna Kouadri sera opposée à cinq autres sélections, à savoir, la Guinée (organisateur), la Guinée Bissau, l'Egypte, la Sierra Leone et la Gambie.

Pour cette 17e édition du tournoi africain, les organisateurs ont opté pour une formule de mini-championnat, dont le premier au classement à l'issue des cinq journées de compétition sera sacré champion d'Afrique. A pied d'œuvre depuis vendredi dans la capitale guinéenne, les handballeuses algériennes débiteront le tournoi face à la Guinée Bissau dimanche (15h00, heure algérienne), avant d'enchaîner lundi face à la Gambie (17h00) et mardi face à la Guinée (19h00). Après la journée de repos programmée mercredi, les Vertes rep rendront la compétition jeudi face à l'Egypte (17h00) avant de boucler leur participation vendredi face à la Sierra Leone (15h00). Il y a lieu de rappeler que le rendez-vous de Conakry est qualificatif au Mondial de la catégorie pour les trois équipes sur le podium.

SPORT - MÉDECINE

Journée de formation sur les gestes d'urgence devant un arrêt cardio-respiratoire

Une Journée de formation sur les «gestes d'urgence devant un arrêt cardio-respiratoire» a été organisée samedi à Alger au profit des praticiens de la santé publique et médecins spécialistes en anesthésie réanimation et infirmiers urgentistes.

Cette journée de formation a été initiée par la Commission médicale du Comité olympique et sportif algérien (COA), en collaboration avec la société ASMA, spécialisée dans l'enseignement pédagogique par simulation médicale et labélisée start-up en tant que société innovante. Le lancement de cette journée de formation a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebga, accompagné par le président du COA, Abderrahmane Hamad et de représentants de différents secteurs relevant du ministère de la santé ainsi que de la Protection civile. «C'est toujours un drame pour nous en tant que responsables de perdre des vies humaines dans nos enceintes sportives et la nécessité de former les médecins dans nos régions sur les premiers gestes qui peuvent sauver une vie. Sur le plan éthique, ce n'est pas acceptable d'organiser un événement sportif sans qu'il soit accompagné de toutes les mesures médicales et urgentistes en cas d'un incident cardio-vascu-

laire», a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports dans son allocution au début des travaux de cette journée de formation. Pour lui, cette initiative doit se transformer en un «projet national» qui regroupe à l'avenir tous les acteurs du mouvement sportif, notamment les directions de la Jeunesse et des Sports (DJS) et les médecins des fédérations sportives nationales, afin de prendre en charge les aspects logistiques de cette problématique qui est l'arrêt cardio-respiratoire.

De son côté, la présidente de la Commission médicale du COA, Mme Periel Chouiter, a mis en avant le «devoir de conjuguer nos efforts afin de réagir et être prêt à secourir correctement une personne en détresse et c'est la raison pour laquelle il faut agir parce que chaque décès est un décès de trop». «Aujourd'hui, nous lançons cette opération de sensibilisation qui est aussi une opération concrète qui repose sur la formation aux gestes d'urgence face à un arrêt cardio-respiratoire sur le terrain et dont la première session concerne les médecins de fédérations», a-t-elle dit. Le Professeur Ryad Mehyoui, chef de service d'anesthésie et de réanimation à l'EPH Dr. Maouche d'Alger a tiré la sonnette d'alarme face à cette problématique humaine qui est l'arrêt cardio-respiratoire

dans les enceintes sportives, notamment dans les stades ainsi que les lieux publics. A cet égard, le professeur Mehyoui a mis l'accent sur l'importance de l'usage du défibrillateur sur le terrain en cas d'urgence cardiaque ainsi que la formation à l'usage de cet outil par les membres des différents staffs médicaux au niveau des fédérations nationales et clubs sportifs. «Les premiers gestes d'urgence sont connus par les praticiens de la santé, mais il faut juste les pratiquer d'une manière rapide pour éviter la mort subite. La question qui doit être posée, où sont les défibrillateurs? qui est un élément important dans une situation d'arrêt cardio-vasculaire. Le pire est de ne rien faire face à un patient en urgence cardio-vasculaire», a-t-il relevé.

JUDO-CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INDIVIDUEL (SENIOR)

Les judokas des clubs du Centre s'illustrent lors de la deuxième journée

La deuxième journée du Championnat d'Algérie de judo individuel senior (messieurs et dames), qui se poursuit au Palais des Sports «Hamou-Boutlélis» à Oran, a vu le déroulement de quatre finales, dont trois remportées par les judokas des clubs du Centre. Chez les hommes, Dris Massaoud Redouane, sociétaire du CSA/Ouled El Bahia (Oran), a décroché l'or dans la catégorie des moins de 73 kg après avoir battu en finale Oussama Djeddi de l'USM Alger. La troisième place est revenue à Hadjoudj Salah Eddine du MC Alger et Zmit Abdel Hamid du RC Arbaâ. Dans la catégorie des moins de 81 kg, le jeune Benazoug Aghilas Imad du JC El Harrach a obtenu la première place au détriment de Denni Achour de l'équipe du Centre de préparation des sélections nationales militaires de Ben Aknoun, tandis que Laouar Abderrahmane du MC Alger et Rebahi Ahmed du JC El Harrach, se sont classés troisièmes. Chez les féminines, Amina Belkadi, du DS Baba Hassen (Alger) a remporté la première place de l'épreuve dédiée aux moins de 63 kg grâce à sa victoire en finale face à Naïf Amar Kenza du MC Alger, alors que Chérif Melissa de Tizi Ntata (Tizi Ouzou) et Yasmine Miloua, du CSA Miloua (Oran), se sont contentées de la médaille de bronze. Quant à la dernière médaille d'or mise en jeu au cours de

cette deuxième journée, elle concerne la catégorie des moins de 70 kg, et elle est revenue à Souad Belekhel du MC Alger, qui a battu en finale à Béchallal Dehia du Club d'El Ksar (Bejaïa). Pour leur part, Boughnaïa Bochra et Lisa Iskounan, du FWZ de Sidi Bel Abbes et Ouled El Bahia, respectivement, ont décroché chacune le bronze. Le directeur technique national, Samir Sebaâ, désigné à nouveau dans ce poste, a fait remarquer que ce championnat est dominé, jusque-là, par les athlètes de l'équipe nationale, ajoutant que l'occasion est propice pour eux de se préparer pour le prochain championnat d'Afrique qui se tiendra à Oran en mai prochain, puis les Jeux Méditerranéens, prévus également dans la même ville du 25 juin au 6 juillet 2022. Le championnat national, auquel participent 520 athlètes représentant plus de 100 clubs de différentes régions du pays, sera clôturé samedi soir par le déroulement des éliminatoires et des finales des cinq catégories de poids restantes. Il est à noter que c'est la première fois que le championnat national de judo individuel, à l'arrêt pendant trois ans en raison de la pandémie de Corona, soit domicilié en dehors d'Alger. Un choix dicté par le déroulement à Oran des deux prochaines épreuves internationales précitées, selon les organisateurs.

AVRION-CHAMPIONNAT DU MONDE VIRTUEL EN SALLE

Nihed Benchadli décroche la 1^{ère} place des U23

L'Algérienne Nihed Benchadli a remporté la première place lors du championnat du monde virtuel d'aviron en salle (ergomètre) des moins de 23 ans (U23) dans la spécialité de 500 mètres. L'athlète sociétaire du CAS/Aviron d'Oran a réalisé un temps de 1mn 27sec et 7 dixièmes, tandis que la Tunisienne Zammeli Sara est arrivée deuxième (1mn 38sec 1/10e), alors que la troisième place est revenue à l'Allemande Tabea Wieland (1mn 42 sec. 3/10e). Nihed Benchadli tente de réaliser un exploit similaire, ce samedi, à l'occasion de la deuxième journée du championnat, lors de sa participation à l'épreuve des 2000 mètres. Cette athlète participe à la compétition sous les couleurs de son club Aviron d'Oran, étant donné que la Fédération algérienne d'aviron et de canoë-kayak n'a choisi qu'un seul rameur pour le représenter, en l'occurrence Sid Ali Boudina. La Fédération a expliqué dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle que le reste des athlètes «peuvent représenter leurs différents clubs ou participer à titre personnel», ajoutant que cela est dû au fait que «la plateforme d'inscription à ce tournoi soit ouverte à tous les athlètes sans qu'ils aient besoin d'une autorisation de leurs fédérations respectives».

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.B/ 3E J) AL-ITTIHAD LIBYEN - JS SAOURA

Les Bécharis en conquérants à Benghazi



La JS Saoura, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), se rendra à Benghazi pour défier dimanche les Libyens d'Al-Ittihad, dans l'objectif de confirmer son réveil, à l'occasion de la 3e journée (Gr.B) de la phase de poules.

Ayant réussi dimanche dernier à remporter son premier match, face aux Royal Léopards d'Eswatini (2-0) au stade olympique du 5-juillet d'Alger, la JSS aura à cœur d'enchaîner avec un autre bon résultat, et de surcroît en déplacement, face à une équipe libyenne qui reste sur un succès difficile à la maison face aux Sud-africains d'Orlando Pirates (3-2).

Un résultat probant au stade des martyrs de Benghazi, permettra aux gars de Béchar de croire un peu plus à une possible qualification aux quarts de finale de l'épreuve, d'où la nécessité de bien négocier cette rencontre.

Sur le plan de l'effectif, le staff technique de la JSS, dirigé par le Tunisien Kaïs Yaakoubi, devrait bénéficier de l'ensemble de ses joueurs en vue de cette rencontre importante, à l'exception de l'attaquant Aziz Lhamri, qui vient d'intégrer le groupe suite à une blessure.

De son côté, la formation d'Al-Ittihad qui compte un match en moins à disputer le 6 mars prochain, en déplacement face aux Royal Léopards, traverse une période faste pour n'avoir perdu qu'un seul match lors de ses dix dernières rencontres, toutes compétitions confondues.

Al-Ittihad, dirigé par le Tunisien Mohamed Kouki, occupe la tête du classement du groupe B du championnat libyen avec 19 points, à une longueur de son dauphin Olympic Zaouia, mais avec deux matchs en moins.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral sénégalais conduit par Daouda Gueye, assisté de ses compatriotes Nouha Bangoura et Amadou Ngom, alors que le quatrième arbitre est le Sénégalais Adalbert Diouf.

Dans l'autre match du groupe B, les Royal Léopards d'Eswatini et Orlando Pirates, dos au mur, s'affronteront au stade de Manzini (17h00),

pour l'objectif commun de se racheter et relancer leurs chances de qualification.

À l'issue de la 2e journée, Orlando Pirates, Al-Ittihad et la JS Saoura occupent conjointement la première place avec 3 points chacun, alors que les Royal Léopards ferment la marche avec 0 point.

Le programme

Programme des rencontres la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF, prévues dimanche (heures algériennes) :

Groupe A :		
Pyramids FC (Egypte) - CS Sfaxien (Tunisie)	17h00	
Al-Ahly (Libye) - Zanaco (Zambie)	20h00	
Groupe B :		
Al-Ittihad (Libye) - JS Saoura (Algérie)	17h00	
Royal Léopards (Eswatini) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)	17h00	
Groupe C :		
TP Mazembe (RD Congo) - Coton Sport (Cameroun)	14h00	
AS Otoho (Congo) - Al-Masry (Egypte)	17h00	
Groupe D :		
USGN (Niger) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)	17h00	
RS Berkane (Maroc) - Simba SC (Tanzanie)	20h00	

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 (18E JOURNÉE)

L'USM Alger provisoirement nouveau dauphin

L'USM Alger s'est provisoirement emparée de la deuxième place au classement général de la Ligue 1 algérienne de football, après sa victoire contre le NA Hussein Dey (1-0), dans le derby algérois vendredi, pour le compte de la 18e journée, amputée de trois matchs et marquée par le nul concédé par Paradou à Chlef (0-0).

L'USMA s'est imposée grâce à un pénalty, transformé par son baroudeur Aymen Mahious à la 25' minute de jeu, alors que les nombreuses autres tentatives sont restées vaines.

Le bonheur des Rouge et Noir contraste avec la déception du Paradou AC, qui glisse à la quatrième place, après s'être contenté d'un nul vierge chez le mal-classé ASO Chlef (0-0).

Au classement général, le club de Hydra est ex aequo avec la JSS, avec 32 points pour chaque club, sauf que la formation bécharoise compte un match en moins. De son côté, et après son semi-échec à domicile, l'ASO Chlef reste dans la deuxième partie de tableau, mais avec désormais sept points d'avance sur le NAHD, le premier club relégué.

Autre bonne affaire réalisée ce vendredi, celle du MC Oran, qui s'est plus ou moins éloigné de la zone rouge, en battant le CS Constantine (2-1), grâce aux réalisations de Belmokhtar (2), et Djabout sur pénalty à la 10'.

Il est cependant utile de souligner que les Sanafir ont évolué en infériorité numérique pendant pratiquement tout le match, après l'exclusion de son milieu de terrain Kamel Belmesaoud dès la huitième minute de jeu.

Une situation qui ne les a pas empêchés de donner des sueurs froides aux gars d'El Hamri, surtout après la réduction du score par l'ancien belouizdadi, Koukpo (52').

L'US Biskra a dominé pour sa part le RC Arbaâ (1-0), grâce à Hicham-Mokhtar (13'), alors que la JS Kabylie a battu l'Olympique de Médéa grâce à Mouaki (7').

Plus bas dans le classement, dans le duel direct pour le maintien entre le NC Magra et le WA Tlemcen, c'est Salah qui a offert la victoire aux locaux, en trouvant le chemin des filets à la

37'. Pour ce qui est des rencontres: RC Relizane - JS Saoura, HB Chelghoum-Laïd - ES Sétif et CR Belouizdad - MC Alger, elles ont été reportées à des dates ultérieures, en raison de la participation de la JSS, de l'ESS et du CRB aux différentes compétitions africaines.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la 18e journée:

Vendredi, 25 février :

US Biskra - RC Arbaâ	1-0
NC Magra - WA Tlemcen	1-0
JS Kabylie - O. Médéa	1-0
MC Oran - CS Constantine	2-1
ASO Chlef - Paradou AC	0-0
USM Alger - NA Hussein-Dey	1-0

Reportés :

RC Relizane - JS Saoura
HB Chelghoum-Laïd - ES Sétif
CR Belouizdad - MC Alger

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	36	17
2). USM Alger	33	18
3). JS Saoura	32	17
4). Paradou AC	32	18
5). JS Kabylie	31	18
--). US Biskra	31	18
7). ES Sétif	30	17
--). MC Alger	30	17
9). CS Constantine	29	18
10). NC Magra	22	18
11). RC Arbaâ	21	18
--). MC Oran	21	18
--). ASO Chlef	21	18
14). HB Chelghoum-Laïd	16	17
15). NA Hussein-Dey	14	18
--). O. Médéa	14	18
17). RC Relizane	13	17
18). WA Tlemcen	9	18.

LIGUE 1 (ARBITRAGE)

Bichari : "L'introduction de la VAR en Algérie est tributaire d'un partenaire technologique"

Le vice-président de la commission fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Bichari, a expliqué vendredi le retard accusé dans l'utilisation de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndlr) en Algérie, par l'absence d'un partenaire technologique spécialisé dans le domaine.

"Le processus de la mise en place de la VAR en Algérie est très avancé, l'inscription sur la plateforme de la VAR de la Fédération internationale (FIFA) a été faite, le directeur du projet est installé, les instructeurs y sont placés, il reste un seul élément qui est primordial et indispensable c'est de trouver un partenaire technologique, un dossier que la FAF va le prendre en considération", a indiqué Bichari sur les ondes de la radio nationale.

À la veille du coup d'envoi de la saison 2021-2022, Mohamed Bichari avait annoncé que la VAR devrait constituer le nouveauté du championnat de Ligue 1.

Seulement, son utilisation tarde à venir, alors que la compétition amorce ce vendredi sa deuxième partie de la saison, avec le déroulement de la 18e journée.

"Dès qu'on aura trouvé un partenaire technologique, le processus sera lancé rapidement pour l'introduction de la VAR en championnat, la Fifa va ensuite approuver et suivre l'utilisation de cette technologie", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : "Nous avons organisé un séminaire VAR par visioconférence, dirigé par l'arbitre sénégalais Malang Diethiou, qui a duré cinq jours.

Ce dossier est très avancé, il reste un seul élément à régler qui est le partenaire technologique. C'est au président de la FAF Amara Charaf-Eddine de prendre une décision majeure dans ce sens".

La technologie de la VAR sera utilisée pour la première fois en Algérie, lors du match Algérie-Cameroun, prévu le mardi 29 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), comptant pour les barrages (retour) de la Coupe du monde 2022 au Qatar. "Tout le monde aura l'occasion de constater lors du match Algérie-Cameroun que tout est en place pour le bon déroulement de cette technologie au niveau de nos stades".

Et de conclure : "Nous avons déjà commencé à former nos arbitres pour les initier à cette technologie de la VAR. En plus de nos cinq arbitres internationaux, il y aura 30 autres referees".

APS

LIGUE 1

La Fifa lève l'interdiction de recrutement infligée à la JSK au niveau international

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) a annoncé la décision de la Fédération internationale (Fifa) de lever l'interdiction de recrutement infligée à la formation kabyle au niveau international, dans un communiqué publié jeudi soir sur son site officiel.

"La JSK informe ses fans et supporters que la Fédération Internationale (Fifa) a levé la sanction d'interdiction de recrutement, imposée au club, au niveau international, suite au contentieux, hérité de l'ancienne direction (présidée par Chérif Mellal, ndlr), l'opposant à l'ancien entraîneur français du club Denis Lavagne", a indiqué le club.

La JSK a engagé trois joueurs lors du mercato d'hiver, clôturé jeudi à minuit, dont l'attaquant burkinabé Mohamed Lamine Ouattara (ex-Sonabel/Burkina Faso).

Il y'a eu également le recrutement de deux autres joueurs, passés auparavant par la JSK: le défenseur central Badreddine Souyad (ex-MC Oujda/Maroc) et le milieu de terrain Salim Boukhanouchouche (ex-Abha SC/Arabie saoudite).

"La JSK saisit cette occasion pour témoigner sa reconnaissance et exprimer sa gratitude à toutes les par ties ayant collaboré



au règlement de cette affaire, tout particulièrement, la Fédération algérienne (FAF), la Ligue de football professionnel (LFP) et l'Adanis Foot Mondial", ajoute le communiqué.

Enfin, le club phare de Djurdjura a indiqué que "les joueurs recrutés lors du mercato hivernal, sont

désormais tous qualifiés".

Éliminée sans gloire dès le 2e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération africaine face aux Royal Léopards d'Eswatini (aller : 0-1, retour : 2-1), la JSK a clôturé la phase aller du championnat à la 8e place au classement avec 28 points, à sept longueurs du leader

et détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, le CR Belouizdad.

Les "Canaris" entameront la seconde partie de la saison ce vendredi à domicile face à l'Olympique Médéa au stade du 1e-novembre de Tizi-Ouzou (15h00), à l'occasion de la 18e journée du championnat.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

La finale délocalisée de Saint-Petersbourg à Paris (UEFA)

La finale de la Ligue des champions d'Europe de football 2022, prévue initialement à Saint-Petersbourg en Russie, a été officiellement délocalisée au Stade de France à Saint-Denis, le 28 mai, en réaction à la situation d'insécurité dans la région, annoncé vendredi l'Union européenne de football (UEFA).

L'enceinte parisienne a accueilli en 2006 cette affiche de prestige, gagnée alors par le FC Barcelone contre Arsenal, ainsi qu'en 2000, l'année du sacre du Real Madrid aux dépens de Valencia.

Il s'agit de la sixième fois pour la France, le Parc des princes à Paris ayant déjà accueilli trois fois (1956, 1975, 1981) la finale.

"L'UEFA tient à remercier le président de la République française Emmanuel Macron pour son soutien personnel, et son engagement pour déplacer en France le match le plus prestigieux du football européen de clubs, durant une période de crise sans précédent", a réglé l'instance basée à Nyon.

L'UEFA a décidé jeudi de réunir en urgence son comité exécutif, à la suite de l'attaque par Moscou de plusieurs régions ukrainiennes, qui a mis en émoi la planète entière. Rapidement, des voix se sont levées pour demander la relocalisation de la finale de la C1, prévue à Saint-Petersbourg, dont le stade porte le nom de Gazprom, le géant gazier proche du pouvoir et l'un des principaux sponsors de l'UEFA.

Autre décision prise par le comité exécutif, l'organisation sur terrain neutre des matches internationaux à domicile des clubs ou sélections ukrainiens et russes, "jusqu'à nouvel ordre".

Cela concerne notamment le Spartak Moscou, en lice en Ligue Europa, ou le match des Espoirs français en Ukraine le 29 mars, mais pas le barrage pour le Mondial-2022 entre la Russie et la Pologne prévu le 24 mars à Moscou, qui dépend de la Fifa.

CHAN-2023

Première visite d'inspection du comité d'organisation au stade de Baraki

Le Comité d'organisation du Championnat d'Afrique des nations, destiné aux joueurs locaux (COCHAN-2023) qu'abritera l'Algérie du 8 au 31 janvier 2023, a effectué sa série de visite de travail et d'inspection aux infrastructures se situant au niveau de la capitale, et retenus pour le tournoi, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi sur son site officiel.

La visite, inscrite dans le cadre d'un programme élaboré par le COCHAN, a emmené ses membres, conduit le président du comité, Rachid Oukali qui est aussi président de la commission des finances de la FAF, au nouveau stade de Baraki, une infrastructure retenue pour abriter les matchs du CHAN.

Aussi, plusieurs membres de l'exécutif de la wilaya d'Alger étaient également présents, lors de la visite.

Il est à noter que la veille de cette visite, ajoute le communiqué de la FAF, le wali d'Alger, Ahmed Mabed avait présidé une réunion, en présence des représentants de l'instance fédérale, au cours de laquelle il avait instruit les membres de son exécutif à l'effet de prendre part à cette sortie et d'apporter toute leur contribution pour sa réussite.

"Pour sa part, le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, avec à ses côtés Monsieur le wali délégué de Baraki, a tenu à rassurer les présents quant à l'état d'avancement des travaux dans cette enceinte, et sa réception dans les tous prochains mois", a ajouté la FAF.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que le stade du 5 juillet 1962 fera l'objet d'une reprise des travaux afin de finaliser certaines parties de cette enceinte et d'en réhabiliter d'autres pour les mettre à niveau par rapport aux standards exigés par le cahier des charges.

APS

Regroupement d'évaluation et de formation des jeunes arbitres de Ghardaia

Une trentaine de jeunes arbitres de la wilaya Ghardaïa ont pris part vendredi et samedi à un regroupement d'évaluation et de perfectionnement en arbitrage, a-t-on appris auprès du président de la ligue de football de wilaya (LFW).

Ce regroupement dont l'encadrement est assuré par d'anciens arbitres internationaux, permettra d'évaluer le niveau de l'arbitrage de ces jeunes avant de leur prodiguer

des cours de perfectionnement théoriques et pratiques sur les nouvelles lois du jeu et les règlements généraux de la FAF, a déclaré à l'APS le président de la ligue Youcef Az-zouz.

Des cours théoriques soutenus par des séances vidéo et des exercices pratiques pour tester le comportement sur le plan technique et l'endurance de ces jeunes référées figurent au programme de cette

rencontre, a-t-il expliqué. Quinze (15) équipes scindées en deux groupes (Ghardaïa/El Menea) animent actuellement le championnat de football amateur de la wilaya de Ghardaïa (division d'honneur) au titre de la saison 2021-2022.

Les rencontres sont programmées au niveau des onze (11) stades revêtus de gazon synthétique "dernière génération" et homologués par la Ligue de wilaya de football.

LIGUE 2 (19E JOURNÉE)

Statu quo à l'Ouest, la JS Bordj Menail cale à l'Est

La 19e journée du Championnat de Ligue 2 de football, disputée samedi, a été marquée par les victoires du trio de tête RC Kouba, CR Témouchent et MC El Bayadh dans le groupe Centre-Ouest, alors que l'USM Khenchela et l'USM Annaba ont profité du match nul de la JS Bordj Menail pour réduire leur retard en tête du classement du groupe Centre-Est.

Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (1er - 42 pts) a renoué avec la victoire à l'occasion de son 77 anniversaire, en s'imposant à domicile devant le GC Mascara (2-0) grâce notamment au buteur maison Ali Yahia Cherif auteur de sa 11e réalisation de la

saison. Les poursuivants du Raed, le CR Témouchent et le MC El Bayadh (2es - 40 pts), se sont également illustrés lors de cette journée en s'imposant, respectivement, devant la JSM Tiaret (2-1) et l'USM Bel-Abbès (3-2).

Derrière le trio de tête, l'ES Ben Aknoun vainqueur en déplacement devant le CRB Aïn Ouessara (1-0) a profité de la défaite du GC Mascara (5e - 28 pts) pour se hisser à la 4e place avec 29 points, devant le MC Saïda et le MCB Oued Sly, battus par l'USM El Harrach (2-0) et le SKAF El Khemis (1-0).

Malgré cette deuxième victoire consécutive, le SKAF (21 pts) reste enclavé dans la zone de relégation

en compagnie du CRB Aïn Ouessara (16 pts), de l'USM Bel-Abbès (15 pts) et du SC Aïn Defla (19 pts).

Dans le groupe Centre-Est, la JS Bordj Menail (1ere - 41 pts) auteur d'un nul en déplacement chez le NRB Telegma (1-1), a vu son avance en tête du classement se réduire suite aux victoires l'USM Khenchela (2e - 40 pts) et l'USM Annaba (3e - 38 pts), respectivement, devant l'IRB Ouargla (1-0) et l'IB Lakh-daria (3-1).

Dans les autres confrontations du groupe Centre-Est, le CA Batna a dominé le MO Constantine (2-0) et remonte à la 4e place du classement avec 33 points, devant le NRB Telegma (32 pts) et l'US Chaouïa (30

pts) vainqueur en déplacement devant le MO Béjaïa (1-0).

De son côté, l'AS Aïn M'lila (7e - 27 pts) s'est imposée devant CA Bordj Bou Arréridj (4-3), de même que HAMRA Annaba qui a battu la JSM Skikda (2-1).

Dans le bas du classement, le MC El Eulma a battu la JSM Béjaïa (1-0) mais reste dans la zone de relégation en compagnie de son adversaire du jour avec 16 points, du CA Bordj Bou Arréridj (12 pts) et de l'IB Lakh-daria (8 pts).

La 20e journée du Championnat de Ligue 2 de football se déroulera le samedi 5 mars, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur.

CEREZO ÉCARTE UN DÉPART DE SIMEONE

Quatrième de Liga à 15 points du leader, le Real Madrid, l'Atletico Madrid traverse une saison compliquée après le titre de champion d'Espagne 2020-2021. De quoi faire naître de nombreuses rumeurs en Espagne sur un départ de l'entraîneur Diego Simeone. Mais son président, Enrique Cerezo, a balayé ces rumeurs d'un revers de la main. "Ça ne nous a pas traversé l'esprit de faire partir Simeone. Diego Simeone est un atout important du club que nous devons conserver", a assuré le dirigeant madrilène à la radio Cope. Cela a le mérite d'être clair



THIAGO SILVA a déjà oublié le PSG...

Parti libre du PSG, Thiago Silva a depuis bien rebondi à Chelsea. Et chez les Blues, le Brésilien vit un véritable rêve. Arrivé au PSG en 2012, aux débuts du projet QSI, Thiago Silva s'est rapidement imposé comme le patron du club de la capitale. Portant le brassard de capitaine, le Brésilien a pendant 8 saisons été l'un des principaux visages du PSG. Une belle histoire qui s'est toutefois terminée sur un point noir. En effet, suite au retour de Leonardo comme directeur sportif, Thiago Silva n'a pas été conservé alors qu'il arrivait au terme de son contrat. Libre, le défenseur central s'est alors engagé à Chelsea. Et depuis, avec Chelsea, Thiago Silva continue d'impressionner et ce malgré ses 37 ans. Toujours aussi fort, le Brésilien est le patron de la défense des Blues. Et alors que tout se passe pour le mieux, Thiago Silva ne cache pas son bonheur du côté de Londres. « C'est comme si je vivais un rêve ici à Chelsea. Je ne m'attendais pas à ça. Les fans chantent toujours mon nom, c'est magique. C'est un rêve. Je suis très fier de jouer pour Chelsea et ses fans », a assuré Thiago Silva pour TNT Sports, qui a donc rapidement tourné la page PSG.

HAALAND SON FUTUR SERAIT SCELLÉ

La prochaine destination d'Erling Haaland serait connue dès maintenant. Et ce n'est pas le Real Madrid.

Sauf un improbable revirement de situation, Erling Haaland ne fera pas d'autre saison au Borussia Dortmund. La campagne en cours serait sa dernière du côté de la Ruhr. Le Norvégien est décidé à s'en aller afin de poursuivre sa progression et il connaîtrait même l'identité du club qu'il va renforcer. Le Real Madrid était cité comme le favori pour l'accueillir, mais il semblerait que l'intéressé se dirige plutôt vers l'Angleterre.

Selon la Cadena Ser, Haaland va certainement se lier à Manchester City, où il est en passe de devenir le numéro 9 que recherche tant Pep Guardiola depuis plusieurs années. Un choix dont les responsables merengue seraient même déjà au courant et ils ne comptent pas insister avec le Scandinave. Leur priorité pour l'attaque s'appelle toujours Kylian Mbappé. Et les pistes alternatives sont Mohamed Salah et Sadio Mané, les deux stars de Liverpool.



NEYMAR CONFIRME SES ENVIES DE DÉPART !

Très heureux d'avoir retrouvé son ami Lionel Messi cette saison au PSG, Neymar en profite pour rappeler qu'il avait tout tenté pour retourner au FC Barcelone à l'été 2019. Prolongé par le PSG jusqu'en juin 2025 en mai dernier, Neymar (30 ans) a donc fixé son avenir à long-terme avec le club de la capitale. Une issue qui ne semblait pas forcément évidente il y a encore deux ans et demi, lors du mercato estival 2019, lorsque l'attaquant brésilien souhaitait claquer la porte du PSG pour retourner au FC Barcelone et y retrouver son compère Lionel Messi. Dans un entretien accordé au podcast Fenomenos, Neymar est d'ailleurs revenu sur cette période.

GUARDIOLA ENTRAÎNEUR LE MIEUX PAYÉ DE PREMIER LEAGUE

Le journal The Sun a dévoilé le classement des entraîneurs les mieux rémunérés de la Premier League. La première place revient à Josep Guardiola. Selon les chiffres donnés par le quotidien anglais, l'entraîneur espagnol de Manchester City touche 19 millions de livres par saison, soit environ 23 millions d'euros. L'ancien coach du FC Barcelone devance le coach allemand de Liverpool Jürgen Klopp et le technicien italien de Tottenham Antonio Conte, qui perçoivent respectivement 16 et 15 millions de livres (19 et 18 millions d'euros). Ralf Rangnick (Manchester United) amarge à 9,5 millions d'euros par an tandis que Thomas Tuchel (Chelsea) bénéficie d'un salaire annuel d'un peu plus de 8 millions d'euros.

Les cadres du Bayern veulent prolonger

Plusieurs cadres historiques du Bayern Munich auraient pris une décision claire pour leur avenir.

Les vétérans du Bayern Munich veulent jouer les prolongations. Selon les informations de Bild, Thomas Müller, Robert Lewandowski et Manuel Neuer auraient fait part de leur envie de signer un nouveau bail avec le club allemand.

Les cadres indébouillonnables du vestiaire souhaiteraient être prolongés jusqu'en juin 2025. Manuel Neuer voudrait ainsi terminer sa saison en Bavière. Le portier est arrivé en 2011 au Bayern Munich en provenance de Schalke tandis que le buteur a lui rejoint le club en 2014. Thomas Müller est formé au Bayern.

ASENSIO AURAIT DÉCIDÉ DE SON AVENIR

Sous contrat jusqu'en juin 2023 avec le Real Madrid, Marco Asensio se serait prononcé sur sa situation avec les Merengues. Selon les informations du journal As, le milieu de terrain offensif espagnol voudrait poursuivre sa carrière du côté de Santiago-Bernabeu et serait prêt à prolonger son bail. La direction de la Maison Blanche aurait l'intention de tenir une réunion avec le joueur à la fin de la saison 2021-2022 afin d'évoquer un renouvellement de son engagement. Le joueur âgé de 26 ans se montre à son avantage depuis le début de cet exercice avec 9 buts en 28 matchs toutes compétitions confondues, dont 7 buts en 20 rencontres de Liga.



PRÉSIDENTE

Abdelmadjid Tebboune, un président sur tous les fronts

Restauration de l'autorité de l'Etat, lutte contre la corruption, guerre contre la bureaucratie, développement économique et social, retour de l'Algérie sur la scène internationale, le dossier de la mémoire : c'est quasiment une course contre la montre avec des batailles sous-jacentes partout.

En deux ans, dont plus de la moitié en régime pandémie, le président Abdelmadjid Tebboune a réussi, contre vents et marées, à bien tenir les lignes politiques qu'il s'est assignées à travers ses 54 engagements. Rien n'arrête le président Tebboune, qui se trouve engagé partout afin de bâtir cette nouvelle Algérie, avec un Etat fort et juste, capable de remplir toutes les fonctions nécessaires.

Le Président, fort de sa légitimité et de sa popularité, suscite aujourd'hui une immense espérance chez tous ceux qui rêvent d'une Algérie forte et prospère. Il est très facile de démontrer aujourd'hui, chiffres à l'appui, que beaucoup de réformes et de mesures ont été menées à bien malgré une bureaucratie qui se mue encore dans une posture destructrice. D'ailleurs, le président Tebboune n'y va pas de main morte pour fustiger l'inaction et les fausses p



rudences d'une administration sclérosée qui a généré une économie mafieuse, une économie de corruption qui s'est développée et s'est fortifiée durant des années. D'ailleurs, depuis l'avènement de l'ère Tebboune, il n'y a eu aucune affaire de corruption, le président de la République étant déterminé à libérer le pays de ce fléau.

Cette bataille contre la corruption ne fait pas que des heureux, à commencer par l'ancienne puissance coloniale qui était en phase avec les destruc-

teurs de l'Algérie. Les intérêts économiques de la France ont toujours été protégés par le système bureaucratique algérien et les forces extraconstitutionnelles qui ont vendu l'Algérie en pièces détachées aux lobbies français. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que les relais médiatiques de ces lobbies français noircissent en permanence l'image de l'Algérie. A croire qu'ils sont atteints de cécité, ils n'aperçoivent pas les trains qui n'arrivent pas à l'heure, alors que de très nombreux

trains arrivent bien à l'heure !

L'économie algérienne s'est redressée et s'est surtout affranchie de ces lobbies qui, soixante ans après, demeurent toujours hantés par le paradis perdu. Pourquoi persister à mentir en véhiculant l'idée que l'économie algérienne est en grosse difficulté, alors que la difficulté économique est perceptible d'ans cette France où la moitié de la population est dans un état de détresse sociale. "36% des français sont en difficulté financière et 20% sautent des repas", a déclaré un ancien ministre de l'industrie français dans une interview à une revue économique.

Le système politico-médiatique français n'a pas pris la mesure de la nouvelle donne en Algérie, ce qui alimente un fort ressentiment contre la France au sein du peuple algérien uni derrière son président et son armée.

ALGÉRIE-UKRAINE

Le MAE affirme son souci à assurer la sécurité des membres de la communauté nationale en Ukraine

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé vendredi qu'il continue de suivre les développements de la situation en Ukraine et affirme son souci à garantir la sécurité des membres de la communauté nationale établis dans ce pays à travers l'ambassade d'Algérie à Kiev et en coordination avec les ambassades d'Algérie à Warsaw (Pologne) et Bucarest (Roumanie). «Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger continue de suivre les développements de la situation dans la république de l'Ukraine et assure de son entière souci à œuvrer et coordonner les efforts pour assurer la sécurité des membres de la communauté nationale établis dans ce pays par le biais de l'ambassade d'Algérie à Warsaw et Bu-

carest», selon un communiqué de MAE. Dans ce cadre, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger rappelle les citoyens algériens présents et établis en Ukraine à suivre les orientations de l'ambassade d'Algérie dans la capitale ukrainienne Kiev et veille dans ses moments difficiles qui prévaut actuellement à rester en contact avec eux directement ou indirectement. Le ministère rappelle le numéro vert gratuit mis à la disposition des membres de la communauté nationale établis dans ce pays pour entrer en contact avec l'ambassade d'Algérie à Kiev : 0800-500068», en plus du numéro vert 021 50 45 00 qui a été créé au niveau du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a conclut la même source.

ALGÉRIE-LIBAN

Signature de deux accords d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition de criminels

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et son homologue libanais, Henry Khoury, ont signé samedi à Beyrouth un accord d'entraide judiciaire en matière pénale et un autre relatif à l'extradition de criminels. La cérémonie de signature a eu lieu après des entretiens entre les deux ministres, en marge de la participation du ministre de la Justice à la 37^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui se tient dans la capitale libanaise.

Après avoir salué les liens d'amitié historiques entre l'Algérie et le Liban et la convergence des positions des deux pays aux niveaux régional et international, M. Tabi a précisé que les efforts inlassables consentis par l'Algérie pour "asseoir les bases d'un cadre d'accord avec le partenaire libanais s'inscrivent dans le cadre des grands engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tenant compte des intérêts communs entre notre pays et ses partenaires stratégiques, notamment les pays frères et amis".

La signature de ces deux accords coïncide également avec les "réformes en cours dans le secteur de la Justice en Algérie découlant de la Constitution de novembre 2020, qui prévoit des dispositions sans précédent consacrant l'indépendance du pouvoir judiciaire conformément aux aspirations du peuple algérien, outre la démarche globale approuvée par le Président Tebboune pour la récupération des fonds dilapidés et détournés vers l'étranger". Pour le ministre de la Justice, ces accords sont "le mécanisme idoine pour lutter contre l'impunité pénale". "L'enjeu est immense et aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut faire face seul aux manifestations de la criminalité sous ses diverses formes, notamment les crimes de corruption et de blanchiment et de détournement d'argent", a-t-il estimé, insistant sur la nécessaire conjugaison des efforts pour faire face à ce phénomène aux niveaux bilatéral, régional ou international.

Les conventions de coopération judiciaire en matière pénale et en matière d'extradition de criminels constituent "la solution idoine pour faire face à ces phénomènes criminels qui risquent de menacer les intérêts des deux pays, et aplanner toutes les difficultés pouvant entraver le cours de la justice", a-t-il ajouté.

Avec la signature de ces deux conventions "nous aurons instauré pour nos deux pays un cadre fédérateur, à même de les prémunir contre les menaces criminelles et de prévenir l'impunité pénale", notamment au regard des dispositions qu'elles renferment, permettant aux deux pays de "comblent tout vide juridique ou lacunes constituant une entrave à la justice ou allant à l'encontre du principe de souveraineté de la loi, des principes consacrés sur le plan international et servant la sécurité et la paix internationales", a poursuivi le ministre. Ces conventions sont susceptibles de promouvoir les relations de coopération bilatérale dans les domaines juridique et judiciaire et de les promouvoir au niveau escompté, en sus de témoigner de la profondeur des relations algéro-libanaises, a souligné M. Tabi. Au terme de son allocution, le ministre de la Justice, garde des sceaux a affirmé l'importance de "promouvoir les efforts bilatéraux pour parachever tous les cadres de coopération judiciaire, à la faveur de la tenue d'une rencontre au niveau des experts des deux pays consacrée à finaliser l'examen des dispositions du projet de convention de coopération judiciaire dans le domaine civil et commercial, en prévision de son approbation, et ce de par la concertation autour des clauses du mémorandum d'entente proposé entre les ministères de la justice des deux pays", arguant que ces démarches "sont susceptibles de renforcer, voire développer les capacités judiciaires".

Le ministre a, dans ce sens, formé le vœu de voir ces efforts couronnés par la signature prochainement à Alger. M. Tabi avait présidé auparavant la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours arabe de la meilleure thèse de doctorat en sciences juridiques et judiciaires, l'Algérie ayant remporté le premier et troisième prix.

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen de deux projets de lois relatifs à l'Information et à l'Audiovisuel, et deux exposés inhérents aux secteurs des

Affaires étrangères et de la santé, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche, 27 février 2022, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à

l'examen de deux projets de lois relatifs à l'Information et à l'Audiovisuel, et deux exposés inhérents aux secteurs des Affaires étrangères et de la santé", précise le communiqué. D'autres questions relatives à la prise en charge des préoccupations des citoyens seront également examinées, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-PALESTINE

Ouverture de la semaine d'Al-Qods en Algérie

La manifestation «Semaine d'Al-Qods en Algérie» s'est ouverte, jeudi à Alger, dans l'objectif de défendre les valeurs sacrées de la nation arabo-musulmane. Les intervenants, à leur tête l'Association El Baraka pour le travail de charité et humanitaire, ont réaffirmé «l'obligation de réaliser l'unité palestinienne en vue de faire face à l'entité sioniste».

Le président de l'Association, Ahmed El Ibrahimy a affirmé dans une allocution que «la cause palestinienne en tant que cause juste a pu réunir la nation arabe et musulmane», ajoutant la bataille d'El Qods marque son retour à la faveur de la conjugaison des efforts. Qualifiant cette journée de «grand événement» à l'occasion de l'organisation de cette manifestation qui «rassemble les forces pour faire face à l'entité sioniste», M. El Ibrahimy a indiqué que cette manifestation coïncide avec la dernière semaine du mois de Rajab, soit la célébration de Isra et Miraj (Le voyage nocturne).

La semaine d'El Qods est une manifestation internationale avec la participation cette année de 45 Etats et 320 établissements, a-t-il dit, ajoutant que «toutes les mosquées de l'Algérie vont dédié le p rêche du vendredi à la cause palestinienne». Pour sa part, le secrétaire général de l'Association des Oulemas musulmans, Kamel Abou Sana, a affirmé que «la nation musulmane traverse de grands défis et la résistance à l'occupant sioniste est un devoir national pour tous les Palestiniens en particulier et les musulmans en général».

Le président du parti Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrrezak Makri a, quant à lui, indiqué que la Palestine représente «notre passé, notre présent et notre avenir», appelant les Palestiniens à l'unité nationale. Pour sa part, le représen-

tant du Parti du Front de libération nationale (FLN), Nadir Belgren a affirmé que la question palestinienne «est sacrée pour les Algériens», et que la relation entre l'Algérie et la Palestine est «de confronter l'occupant», saluant la position de l'Algérie condamnant la normalisation. Dans le même contexte, Nasreddine Hazam, président de l'Association El Islah wa El Irhad (Réforme et Guidance) s'est engagé à verser une contribution spéciale estimée à 2 milliards de centimes pour soutenir la cause palestinienne.

Pour sa part, le représentant du Mouvement Hamas en Algérie, Ahmed Abou Al-Bara a abordé dans son intervention trois points essentiels : comment soutenir Al Qods, le rôle requis et enfin l'expédition d'un message à l'occupant sioniste, à savoir «la résistance armée ne cessera pas». De son côté, le directeur du Comité populaire de solidarité avec le peuple palestinien, Mohamed Taher Dilmi a mis en valeur le rôle des associations algériennes dans le soutien manifesté à la cause palestinienne, au moment où d'autres pays y ont renoncé à le faire, mettant en garde contre les sionistes qui tentent aujourd'hui de se déployer en Afrique, la prudence étant de mise. Intervenant à cette occasion, le président de l'Association Al-Baraka pour le travail caritatif et humanitaire a souligné nombre de projets de recommandations, en particulier l'institution du mois de Radjab, mois de soutien à Ghaza, l'invitation des peuples islamiques et arabes à traduire leurs projets sur le terrain, et l'exhortation des gouvernements et des peuples à soutenir, matériellement et financièrement, la cause palestinienne dans sa résistance.